



NOTE DE SYNTHÈSE

STATION CLASSÉE DE TOURISME TROUVILLE-SUR-MER



SOMMAIRE

<u>LA COMMUNE DE TROUVILLE-SUR-MER</u>	4
<u>1. ACCES ET CIRCULATION DANS LA COMMUNE TOURISTIQUE</u>	6
<u>2. ACCES A INTERNET</u>	9
<u>3. HEBERGEMENTS TOURISTIQUES SUR LA COMMUNE TOURISTIQUE</u>	10
<u>4. ACCUEIL, INFORMATION ET PROMOTION TOURISTIQUES SUR LA COMMUNE TOURISTIQUE</u>	11
<u>5. SERVICES DE PROXIMITE AUTOUR DE LA COMMUNE TOURISTIQUE</u>	14
<u>6. ACTIVITES ET EQUIPEMENTS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE TOURISTIQUE</u>	16
<u>7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT</u>	30
<u>8. HYGIENE ET EQUIPEMENTS SANITAIRES</u>	34
<u>9. SÉCURITÉ</u>	38
<u>CONCLUSION</u>	43

LA COMMUNE DE TROUVILLE-SUR-MER

La commune de Trouville-sur-Mer est une station balnéaire classée « station climatique » par décret du 12 mai 1921, dont l'office de tourisme a de nouveau été classé en catégorie 1 par arrêté préfectoral du 4 octobre 2018. Elle est dotée d'un port de pêche toujours en activité.

De par sa situation géographique, sa plage, ses sentiers de randonnées, son patrimoine (bâtiments et jardins remarquables, bâtiments inscrit à l'inventaire des monuments historiques, zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager), son musée, son casino, sa forte fréquentation régulière amplifiée depuis la crise sanitaire mondiale de 2020, ses prestations de qualité, ses manifestations annuelles pérennes et variées, sa capacité d'hébergement, ses commerces et structures dédiées à la santé, ses équipements sports (Piscine, Centre Nautique, tennis, skate parc, gymnase, terrains de pétanque, aires de jeux pour enfants, etc.), ses infrastructures, ses facilités d'accès (Transports collectifs, gare Trouville-Deauville, proximité de l'aéroport de Deauville Normandie et de l'Autoroute A13, les bateaux Ville du Havre, amarré au port du Havre et le Gulf Stream II, amarré au port de Trouville-sur-Mer, qui procèdent aux traversées, l'été, entre le Havre et Trouville-sur-Mer).

A) SITUATION ADMINISTRATIVE

Trouville-sur-Mer est une commune touristique et balnéaire qui rayonne au-delà de la Communauté de communes Cœur Côte Fleurie (CCCCF) à laquelle elle appartient et qui est à même de répondre aux attentes des touristes tout au long de l'année.

Trouville-sur-Mer se situe à l'est du département du Calvados dans le pays d'Auge, à l'embouchure de la Touques, sur sa rive droite.

Trouville-sur-Mer intègre dès 1974 un Etablissement Public de Coopération Intercommunale, le District de Trouville-Deauville, qui s'est transformé le 1^{er} janvier 2002 en une Communauté de communes dénommée « Cœur Côte Fleurie », qui regroupe 12 communes et près de 25 000 habitants. La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie est membre du Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine. Présidé par Édouard Philippe, le Pôle Métropolitain est un outil agile, complémentaire de l'action locale : une alliance de territoires qui ambitionne de donner corps à l'estuaire. Son activité se porte sur quatre champs : attractivité et tourisme, développement économique, mobilités, développement durable et santé.

La population légale de Trouville-sur-Mer, au 1er janvier 2023 est de 4 689 habitants (données INSEE du 9 décembre 2022).

La commune dispose de 2 748 logements d'habitation permanents et de 5 983 résidences secondaires (données DGCL – Fiche DGF 2022).

Sa superficie est de 6,79 km².

Par décret du 12 janvier 2011, la Commune de Trouville-sur-Mer est classée comme station de tourisme.

Par arrêté de la Préfecture du Calvados du 24 juillet 2019, la commune de Trouville-sur-Mer est de nouveau dénommée Commune Touristique.

Par arrêté de la Sous-Préfecture de Lisieux du 12 novembre 1999, la Commune de Trouville-sur-Mer est surclassée dans la catégorie des villes de 20 000 à 40 000 habitants.

Par arrêté de la Préfecture du Calvados du 4 octobre 2018, l'EPIC Office de tourisme de Trouville-sur-Mer est de nouveau classé en Catégorie I.



A CE JOUR, TROUVILLE-SUR-MER BÉNÉFICIE :

- Du Label Famille Plus, depuis 2012
- Du Label UNICEF Ville amie des enfants, depuis le 2021
- Du Label Maison France Service, depuis 2021
- Du Label Handiplage de la plage naturelle de Trouville-sur-Mer, depuis 2021

Demeurer Station classée de tourisme sera le signe des efforts menés en continu par la commune pour poursuivre l'excellence en matière d'accueil touristique.

B) LA NAISSANCE D'UNE CITÉ BALNÉAIRE EN NORMANDIE

Au début du XIXe siècle on voit naître sur les plages normandes une passion pour une pratique, les bains de mer. Lancés par la Duchesse de Berry dans la ville de Dieppe au début des années 1820, cette mode aristocratique va se répandre dans toute la région et toucher de petits villages de pêcheurs du Calvados.

Trouville-sur-Mer, proche de l'Ile-de-France et donc de Paris, va attirer bon nombre de peintres qui vont documenter l'expansion du tourisme et le changement de visage de ce petit village en importante cité balnéaire : Charles Mozin (le premier) suivi de Huet, Isabey, Corot, Boudin, et autour de 1870 Monet.

Alexandre Dumas, dans ses mémoires (« Mes mémoires », tome 2, 1830-1833), nous dresse le portrait suivant de Trouville dans la première moitié du XIXème siècle :

« Ayant appris que Trouville était encore plus isolé, plus perdu, plus solitaire que Sainte-Adresse, j'optai pour Trouville. Puis je me rappelai, comme on se rappelle un rêve, que mon bon ami Huet, le paysagiste, le peintre des marais et des grèves, m'avait parlé d'un charmant village au bord de la mer où il avait failli s'étrangler avec une arête de sole, et que ce village s'appelait Trouville. Trouville, comme latitude, était alors à peu près aussi ignoré que l'île de Robinson Crusôé ».

Les années 1830 marquent la fin des Bourbons du Trône de France et la Duchesse de Berry quitte le pays : c'est la Monarchie de Juillet, et l'arrivée des Orléans sur le trône. Dieppe, cité balnéaire de grande importance, est considérée comme trop légitimiste : Louis-Philippe Roi des Français va donc personnellement participer au lancement de sa propre station balnéaire choisissant la ville de Trouville-sur-Mer. C'est par ailleurs par Trouville que le roi déchu par la Révolution de 1848 cherchera à fuir vers l'Angleterre terre d'asile pour les Orléans.

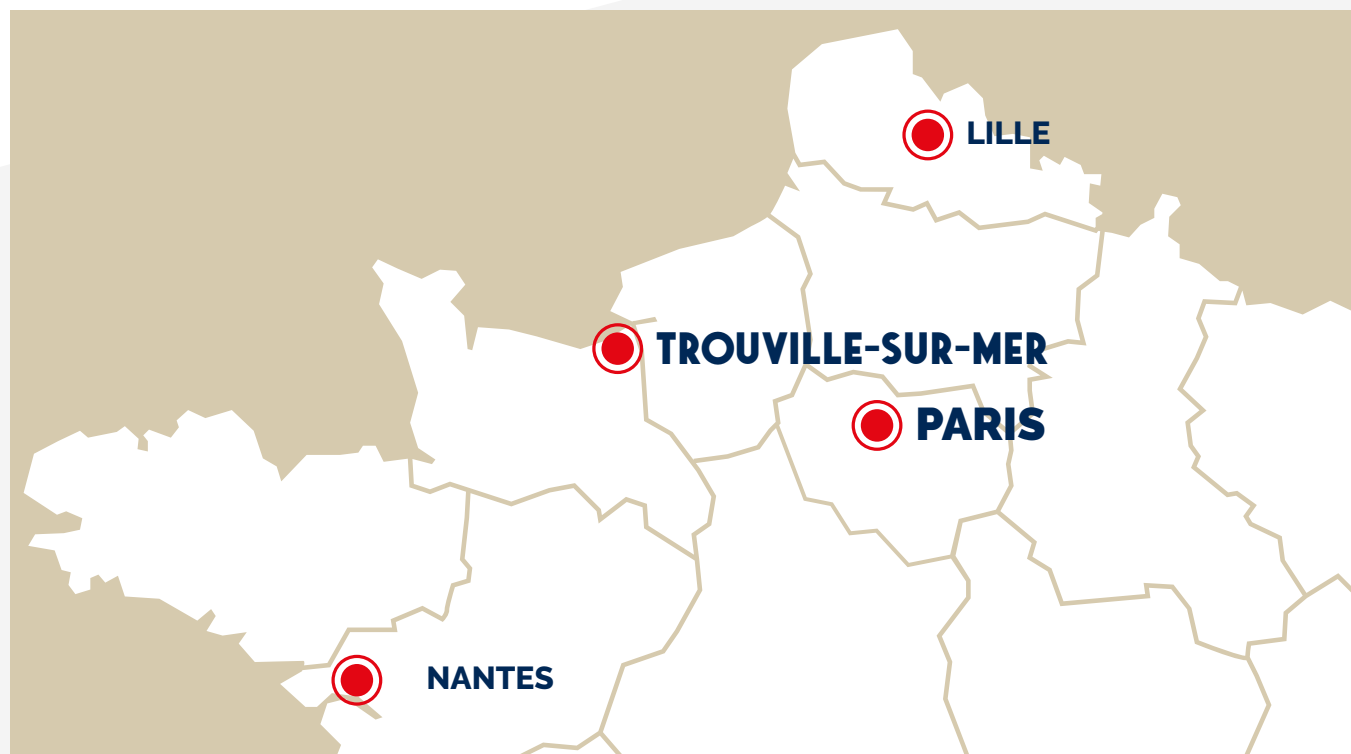
Nous sommes au tout début d'une expansion d'envergure pour la commune, 20 ans avant la création de la gare de Trouville-Deauville.

Sous la Monarchie de Juillet, donc, un nouveau public va se rendre en masse à Trouville, venu majoritairement d'Ile de France. La ville n'a pas les infrastructures pour accueillir ces nouveaux visiteurs balnéaires et va commencer à développer sa voirie, son éclairage, son économie.

CONDITIONS D'OCTROI DU CLASSEMENT

I. ACCES ET CIRCULATION DANS LA COMMUNE TOURISTIQUE

I.A) PRÉSENCE D'UNE SIGNALISATION ROUTIÈRE TOURISTIQUE DE JALONNEMENT VERS L'OFFICE DE TOURISME ET LES LIEUX TOURISTIQUES.



SIGNALISATION ROUTIÈRE TOURISTIQUE

- Trouville-sur-Mer se situe à 200 km de Paris via l'A13 puis l'A132.
- Trouville-sur-Mer est également accessible par l'est depuis le Havre, l'Estuaire de la Seine et Honfleur, par des routes départementales (D513, D62, D74).
- Trouville-sur-Mer est enfin accessible par l'Ouest, depuis Caen, l'Estuaire de l'Orne et les communes du littoral soit par l'autoroute A13, soit par des routes départementales (D513, D675 notamment).
- Depuis l'autoroute A13 et ces diverses routes départementales, l'accès à la Commune est signalé par des panneaux.

SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL, LA CIRCULATION SE RÉPARTIT SELON TROIS AXES PRINCIPAUX :

- L'axe formé par la rue du Général de Gaulle et l'avenue du Président J-F Kennedy (chacune en sens unique et comprenant une piste cyclable) reliant la commune à sa voisine Touques ;
- L'axe que constitue la RD 74 (rue puis route d'Aguesseau), reliant le centre-ville au quartier de Hennequeville et au-delà la commune de Saint Gatien-des-Bois ;
- L'axe formé par la D613 (boulevard d'Hautpoul) route côtière permettant de rejoindre Villerville et Honfleur d'une part, et Deauville via le pont des Belges d'autre part ;
- Enfin, depuis la place Fernand Moureaux, le boulevard du même nom qui dessert le centre-ville et le front de mer en longeant la Touques.

L'ensemble de ses axes se rejoignent place Fernand Moureaux.

Un second cheminement sécurisé surplombe la Commune le long du chemin des Frémonts.

L'OFFICE DE TOURISME SE SITUE :

32, bd Fernand Moureaux – (F) 14360 Trouville-sur-Mer
Tél. : +33 (0)2 31 14 60 70 | tourisme@trouillesurmer.org | www.trouillesurmer.org

L'office de Tourisme se trouve à 5 mn à pied ou à vélo de la gare de Trouville-Deauville (Routière et SNCF).

Tout le long du boulevard, des places de stationnements sont disponibles sur le parking dit « de l'esplanade du pont », permettant l'accès à l'office de tourisme.

JALONNEMENTS

L'OFFICE DU TOURISME, LE MUSÉE, LA PLAGE, LE CASINO, LA PISCINE, FONT L'OBJET D'UN JALONNEMENT SPÉCIFIQUE DEPUIS :

- La rue du Général de Gaulle depuis Touques ;
- l'angle du boulevard Fernand Moureaux et de la rue Victor Hugo ;
- La route de la Corniche depuis Villerville ;
- La place Fernand Moureaux depuis le Boulevard d'Hautpoul.

> ***Annexe 1.A***

I.B) DESSERTE DES PRINCIPAUX LIEUX TOURISTIQUES PAR DES TRANSPORTS COLLECTIFS OU DES VÉHICULES NON POLLUANTS OU DES CHEMINEMENTS SÉCURISÉS PIÉTONNIERS OU CYCLABLES.

L'Office de Tourisme met gratuitement à disposition, au bureau et sur son site internet, un plan de la station permettant de se rendre à pied, à vélo ou en voiture sur les différents lieux touristiques.

En dehors de ses heures d'ouverture, les visiteurs peuvent consulter les pages dédiées à la commune sur le site de l'Office de Tourisme

> <https://www.trouillesurmer.org/>

D'autres plans et informations sont consultables à l'extérieur du bâtiment sur des panneaux d'information (électroniques et papiers) pour les activités de proximité (circuits cyclables, événements, espaces culturels et sportifs...) ainsi que le long de l'hôtel de ville (164 Bd Fernand Moureaux).

D'autres cartes sont distribuées gratuitement, proposant d'emprunter la Voie Verte, et les boucles de petites randonnées.

I) LES TRANSPORTS COLLECTIFS

L'AVION



Le plus proche aéroport reste celui de Deauville-Normandie : il est situé à environ 7 km de Trouville-sur-Mer, 50 km de Caen, 35 km du Havre et 85 km de Rouen. Il bénéficie d'une place stratégique au cœur de la Normandie. Il présente de nombreux avantages : accueil personnalisé, simplicité d'enregistrement, facilité d'accès, parking payant à proximité (tarif : 41 euros/semaine).

LE TRAIN



La gare de Trouville-Deauville est à 5 mn à pied ou à vélo de l'office de Tourisme, à 20 mn de l'Établissement des Bains de la plage de Trouville-sur-Mer, à 20 mn du Musée de la Villa Montebello. La gare est desservie par des trains TER Normandie et est le prolongement de la ligne Paris Saint-Lazare, Caen, Lisieux, Pont l'Évêque. (Paris – Trouville en 2h05 en moyenne)



LE BATEAU



Port du Havre : Situé au nord de l'embouchure de la Seine, le port du Havre, est facile d'accès. Le deuxième port français n'est qu'à 15 km du Pont de Normandie et du réseau autoroutier français et à 40 km de Trouville-sur Mer (Provenance d'Angleterre et d'Irlande).

LE BUS



La gare de Trouville-Deauville accueille également une gare routière. Un arrêt est desservi par des autocars interurbains de la ligne 20 du réseau interurbain du Calvados. De nombreuses lignes régulières desservent également la Commune :
> <https://www.normandie.fr/calvados-lignes-regulieres>

LE TAXI



Une station de taxis est installée devant la gare et un loueur de véhicules est présent dans le hall.

LE BAC



Depuis 1889, le Bac de Trouville-Deauville permet de rejoindre rapidement les 2 rives de la Touques. C'est une manière très agréable de passer de Trouville-sur-Mer à Deauville et inversement, ce qui donne aux deux stations des airs de Venise du Nord.
Ce Trait d'Union flottant exécute son incessant va-et-vient, à raison d'une traversée toutes les 5 minutes !

II) LES CHEMINEMENTS SÉCURISÉS PIÉTONNIERS OU CYCLABLES

Un cheminement piéton et cycles longe la Touques et le port de pêche depuis la place Fernand Moureaux et permet d'accéder à la plage et aux équipements touristiques de la commune en toute sécurité depuis les parcs de stationnement qui le borde et à proximité desquels on trouve d'ailleurs l'office de tourisme. Depuis la place Fernand Moureaux, deux pistes cyclables longe l'avenue du Président J-F Kennedy et les résidences qui s'y trouvent, d'une part, et la rue du Général de Gaulle, d'autre part.

Ce cheminement se prolonge sur la plage par la Promenade des Planches qui permet de rejoindre facilement les équipements sportifs (piscine, tennis) mais également le musée Montebello et le Club Nautique Trouville-Hennequeville (CNTH), en longeant les villas du bord de mer, patrimoine caractéristique et préservé qui est un des atouts de la station. Ce chemin est en partie empruntable par les personnes à mobilité réduite. Installation récente d'un nouveau chemin de planches, côté mer, permettant aux usagers de la plage de pouvoir longer la plage principale en toute sécurité.

Par ailleurs, un partenariat avec la CCCCCF est en cours, sur une étude de faisabilité des mobilités douces sur le territoire, dont Trouville-sur-Mer.
Enfin, un réaménagement urbain total du Boulevard Fernand Moureaux est prévu sur la période 2023 - 2024, afin de favoriser les circulations douces.

Chaque été, depuis 2020, la commune déploie un dispositif de parking de délestage et de navette gratuite qui relie les hauteurs de Trouville-sur-Mer (parking d'Hennequeville) vers le centre-ville.

Les visiteurs peuvent également obtenir au bureau de l'Office de Tourisme ou sur le site internet les horaires de la navette et autres informations relatives aux transports sur la Commune de Trouville-sur-Mer.

> ***Annexe 1.B***

2. ACCES A INTERNET

IMPLANTATION DANS AU MOINS DEUX ESPACES PUBLICS DISTINCTS D'UN ACCÈS À UN RÉSEAU WIFI PUBLIC ENTièrement GRATUIT ET ACCESSIBLE EN PERMANENCE.

Des espaces publics d'accès réseau Wifi public gratuit sont proposés sur la Commune.

Plan des zones couvertes par le Wifi public gratuit (A, B et F), dont Maison des associations, Mairie et Office de Tourisme.



BÂTIMENTS COMMUNAUX

- Office de Tourisme (Zone A) + Accès spécifique gratuit (avec code accès individuel)
- Bibliothèque (Zone F)
- Maison des associations – Maison France Services (Zone F)
- Hôtel de Ville - Boulevard Fernand Moureaux (Zone A)

La CCCCCF va remplacer au cours du 1^{er} semestre 2023 la partie portail captif, que la commune pourra exploiter directement : La page de présentation et d'accueil du WIFI public. Le nouveau système permettra plus de fonctionnalités.

3. HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES SUR LA COMMUNE TOURISTIQUE

Rien de mieux qu'une bonne nuit de sommeil pour attaquer la visite de la station du bon pied ! Hôtels, maisons d'hôtes, campings, meublés de tourisme, résidences seniors, hébergements insolites... Trouville-sur-Mer propose aux visiteurs de multiples adresses où dormir.

3.A) PRÉSENCE AU MINIMUM DE QUATRE NATURES DIFFÉRENTES D'HÉBERGEMENTS, DONT UNE OFFRE HÔTELIÈRE.

IL EXISTE 6 TYPES D'HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES DIFFÉRENTS (AU SENS DE L'ARTICLE R.133-33 DU CODE DU TOURISME) SUR LA COMMUNE DE TROUVILLE-SUR-MER DONT :

- 15 hôtels
- 2 résidences de tourisme
- 2 logements meublés
- 1 camping
- 0 village - club de vacances
- 5 983 résidences secondaires
- 1 adresse de chambres d'hôtes proposant 2 chambres
- 0 anneau de plaisance

La quasi-totalité des types d'hébergements touristiques sont ainsi représentés.

> ***Annexe 3.A***

3.B) PRÉSENCE D'UNE OFFRE D'HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES MARCHANDS COMPOSÉE AU MINIMUM DE SOIXANTE-DIX POUR CENT D'UNITÉS CLASSÉES DANS LES CATÉGORIES CLASSABLES.

L'offre d'hébergements touristiques marchands est composée de 79,11 % d'unités classées dans les catégories classables. La commune de Trouville-sur-Mer œuvre pour encourager le classement des logements meublés de tourisme.

Natures d'hébergement	Nombres d'unités	Coefficients de pondération	Totaux	Nombres d'unités classables	Nombres d'unités classées
Chambres en hôtellerie classée et non classée (unité = chambre)	617	2	1234	617	617
Lits en résidence de tourisme classée et non classée (unité = lit)	346	1	346	346	346
Logements meublés classés et non classés (unité = logement)	62	4	248	62	10
Emplacements en terrain de camping classé et non classé (unité = emplacement)	205	3	615	205	0
Lits en village de vacances et maison familiale de vacances classés et non classés (unité = lit)	0	1	0	0	0
Résidences secondaires (unité = résidence)	5983	5	29915		
Chambre d'hôtes (unité = chambre)	1	2	2		
Anneaux de plaisance (unité = anneau)	0	4	0		
Capacité totale d'hébergement d'une population non permanente (A) :			32360	1230	973
Population municipale résultant du dernier recensement (B) :			4689		
Capacité d'hébergement de la population non permanente (A/B en %)			690,13%		
Part des hébergements classés (%)					79,11%

LA RÉPARTITION DE CES HÉBERGEMENTS EST TRÈS DIVERSE :

- En cœur de ville
- Sur les hauteurs, hors centre-ville
- En bord de mer
- Vue Mer

La typologie aussi peut être variée : Maison de pêcheur, de bord de mer, mobile home, location avec piscine...

ENFIN, DE NOMBREUX LABELS QUALITÉ SONT PROPOSÉS DANS CES ÉTABLISSEMENTS :

- Famille plus
- CléVacances
- Gîtes de France
- Label Tourisme et Handicap
- Chambre d'Hôtes référence
- Classement préfectoral
- Qualité Tourisme

L'ENSEMBLE DES COORDONNÉES DE CES ÉTABLISSEMENTS SONT COMPILÉES DANS UN GUIDE ET UN PLAN, DISPONIBLE À L'OFFICE DE TOURISME :

> <https://www.trouillesurmer.org/sejourner/dormir-hebergements-trouville/>

LA PLUPART DE CES ÉTABLISSEMENTS SONT ÉGALEMENT RÉFÉRENCÉS SUR LE SITE DE NORMANDIE TOURISME :

> <https://www.normandie-tourisme.fr/preparer-son-sejour/hebergements/>

ET DE CALVADOS TOURISME :

> <https://www.calvados-tourisme.com/les-hebergements-du-calvados/>

> ***Annexe 3.B***

4. ACCUEIL, INFORMATION ET PROMOTION TOURISTIQUES SUR LA COMMUNE TOURISTIQUE

4.A) PRÉSENCE D'UN OFFICE DE TOURISME DE CATÉGORIE 1 OU D'UN BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE RELEVANT D'UN OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DE CATÉGORIE 1 ET RÉPONDANT AUX EXIGENCES DE CETTE CATÉGORIE EN MATIÈRE D'OUVERTURE ET D'ACCUEIL.

Depuis 2013 et par un nouvel arrêté préfectoral n° 2018-2 du 4 octobre 2018, l'office de tourisme de Trouville-sur-Mer est classé en catégorie 1. Classement qui est valable 5 ans et qui sera à renouveler en 2023.

L'OFFICE DE TOURISME DÉTIENT ÉGALEMENT LES MARQUES / LABELS SUIVANTS :

- Tourisme & handicap, pour tous les types de handicaps (moteur, visuel, mental, auditif)
- Qualité tourisme (96,86 % de réussite !)
- Famille plus

L'office de tourisme de Trouville-sur-Mer a rejoint le réseau des Acteurs du Tourisme Durable (ATD), en 2021.

> ***Annexe 4.A***

4.B) RÉPONSES AUX EXIGENCES DE CETTE CATÉGORIE EN MATIÈRE D'OUVERTURE ET D'ACCUEIL

ACCUEIL

Le bureau d'accueil se trouve 32 Bd Fernand Moureaux, 14360 Trouville-sur-Mer

> <https://www.trouville-surmer.org/>

JOURS & HEURES D'OUVERTURE :

D'AVRIL À OCTOBRE & VACANCES SCOLAIRES

- Semaine : 10h – 18h / Dimanches et jours fériés : 10h – 17h

DE NOVEMBRE À MARS (HORS VACANCES SCOLAIRES)

- Semaine : 10h – 18h / Dimanches et jours fériés : 10h – 13h30

JUILLET - AOÛT

- Semaine : 9h30 – 19h / Dimanches et jours fériés : 10h – 18h



OBJECTIFS DE L'OFFICE DE TOURISME

La stratégie de l'Office de Tourisme, au-delà de conquérir de nouvelles clientèles, de développer la notoriété et l'attractivité de la destination, vise désormais à un meilleur ancrage local, qu'il s'agisse de faire la part belle à l'habitant et de contribuer à son bien-être, d'accompagner et de valoriser le tissu économique local, de développer une offre touristique pleine de sens à même de susciter de l'attachement à la destination et des intentions de revisite.

L'enjeu d'un tel ancrage local nécessite de construire une relation à long terme avec les touristes (à les fidéliser) et à rendre les habitants (résidents permanents ou secondaires) fiers de leur ville. En effet, au sein du système touristique, l'habitant joue un rôle essentiel. À la fois prestataire, client ou promoteur de la destination, il est aussi un élément constitutif de l'offre et de l'image.

ENJEUX STRATÉGIQUES DE L'OFFICE DE TOURISME

AU-DELÀ DES MISSIONS HABITUELLES, L'OFFICE DE TOURISME RÉINTERROGE SA STRATÉGIE DANS CE CONTEXTE EXCEPTIONNEL POUR :

- Contribuer activement à la reprise de l'activité touristique et économique aux côtés des professionnels (aide et soutien aux commerçants et entreprises locales, inviter à consommer local).
- Se préparer aux sorties de crises et s'adapter aux nouvelles attentes de ses visiteurs.
- Développer une politique d'attachement (d'ancrage) auprès de la population locale, des clientèles habituelles et de nouvelles cibles identifiées.
- Maintenir et accroître l'attractivité touristique, notamment en période creuse.

AXES STRATÉGIQUES DE L'OFFICE DE TOURISME

- AXE 1 : La qualité d'accueil, notre priorité > maintien de la marque qualité tourisme.
- AXE 2 : Un positionnement de l'Office comme « apporteur d'affaires » ou « développeur économique » > promotion de séjours thématiques, billetterie d'activités en ligne, plateforme e-commerce pour les commerçants/restaurateurs, conception et commercialisation d'expériences inédites (notamment hors vacances scolaires, en midweek), développement séjours pro.
- AXE 3 : Améliorer l'image de marque de la ville et affirmer un positionnement fort et différenciant sur la Côte Fleurie : stratégie d'image et de communication, nouvelle identité de marque, projets d'embellissement, etc.
- AXE 4 : Maintenir la dynamique et l'attractivité de la destination en continuant à proposer des animations et des activités adaptées et sécurisantes.
- AXE 5 : Réfléchir au tourisme de demain > tourisme durable, développement d'un tourisme plus responsable permettant la cohabitation entre résidents et touristes, s'adapter aux nouvelles attentes, développer une offre touristique pleine de sens.

- AXE 6 : Enfin, l'office de tourisme sous sa forme EPIC se doit de pérenniser son projet économique visant à une rentabilité accrue et à une large palette d'activités en consolidant et en développant ses ressources propres.

ADMINISTRATION DE L'OFFICE DE TOURISME

Conformément à la réglementation, l'Office de Tourisme est administré par un Comité de Direction et géré par un Directeur Général. Le Comité de Direction comprend notamment les représentants de la collectivité territoriale qui détiennent la majorité des sièges.

LE COMITÉ DE DIRECTION COMPREND :

- 9 membres titulaires du Conseil Municipal, et leurs conseillers municipaux suppléants
- 8 membres titulaires nommés représentant des professions, associations ou personnes représentatives intéressés au tourisme et à l'animation de la Ville de Trouville-sur-Mer, et leurs membres suppléants

Le Comité délibère sur toutes les questions intéressant le fonctionnement et l'activité de l'Office du Tourisme, et notamment sur :

- Le budget des recettes et dépenses de l'office
- Le compte financier de l'exercice écoulé
- La fixation des effectifs minimum du personnel et le tarif de leurs rémunérations
- Le compte rendu des contrats et conventions
- Le compte rendu des mises en concurrence, procédures adaptées
- Le plan annuel de communication et de promotion, incluant le plan médias et le plan de diffusion
- Les questions qui lui sont soumises pour avis par le Conseil Municipal.
- Toutes les questions relatives à la mise en œuvre de ses missions définies à l'article 1 des statuts de l'office de tourisme

LES MISSIONS

- Accueil et conseils en séjour des visiteurs français et étrangers : de passage, en séjour, résidents secondaires, habitants à l'année.
- Vente de produits contribuant à la promotion de la station par le biais de la boutique (produits marqués Trouville, dépôt vente de producteurs et fournisseurs locaux).
- Billetterie d'événements portés par les associations locales, l'Office de Tourisme et la Ville.
- Promotion du territoire et des partenaires de l'OT.

LES MOYENS

- Des conseillères en séjour parlant au minimum une langue étrangère
- Un bureau d'accueil ouvert 363 jours par an afin d'être en cohérence avec la fréquentation touristique de la Commune et du territoire
- De la documentation variée, multilingue, permettant de répondre aux demandes des visiteurs, y compris étrangers
- Des outils au service de l'équipe : fiches procédures, modèles, modes opératoires, outils de mesure de la satisfaction visiteurs

LES CHIFFRES - RECUEIL STATISTIQUE

36 349 demandes de renseignements (comptoir, téléphone et courrier)
54 470 visiteurs.

La clientèle est principalement française (92 %) et majoritairement francilienne. Mais la part de clientèle étrangère a tendance à augmenter.
Clientèle étrangère : Belgique, Allemagne, Pays-Bas et Royaume-Uni.

Un partenariat a également été conclu avec la SNCF et la gare de Trouville-Deauville pour la distribution des brochures touristiques et agendas de l'été lors d'arrivées de trains.

> ***Annexe 4.B***

5. SERVICES DE PROXIMITE AUTOUR DE LA COMMUNE TOURISTIQUE

Trouville-sur-Mer recense près de 350 commerces et professionnels de santé sur son territoire. Tous se trouvent dans un rayon de vingt minutes de trajet automobile. Et la grande majorité se trouve principalement dans le centre-ville, accessible à pied.

5.A) PRÉSENCE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DES COMMERCES SUIVANTS :

SERVICES DE RESTAURATION ET DE CONSOMMATION COURANTE - COMMERCES DE BOUCHE

Sans être exhaustif, on note évidemment la présence d'établissements de restauration, qu'il s'agisse de restauration sur place ou à emporter, dans les artères principales de la ville : le long du boulevard Fernand Moureaux et jusqu'à la place Maréchal Foch pas moins de 24 restaurants accueillent la clientèle, sans compter les 5 sandwicheries qu'on y retrouve. Dans la rue des Bains et les rues adjacentes, on compte encore 12 établissements, et pas moins de 9 sur la plage même. La politique de soutien à l'activité économique et touristique dans le cadre des concessions d'utilisation du domaine public maritime, signées avec l'Etat, vise à renforcer cette attractivité.

À ce tableau s'ajoute les dégustations proposées par les poissonniers présents sur le quai.

Du point de vue des commerces de bouche et de services de consommation courante, la commune recense 7 boulangeries, 2 boucheries-charcuteries, 2 épiceries, et 2 moyennes surfaces commerciales de grandes enseignes (Monoprix et Carrefour Express).

SERVICE BANCAIRE

Les grandes enseignes bancaires sont représentées (Crédit Agricole, Caisse d'Épargne, LCL, la Société Générale, la BRED, le Crédit Mutuel...).

LES MARCHÉS FORAINS HEBDOMADAIRES

La commune de Trouville-sur-Mer vient de renouveler une convention de gestion et d'exploitation de ses marchés d'approvisionnement, bio, à thèmes et nocturnes en signant une nouvelle délégation de service public avec la SAS GERAUD & associés, pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2023.

Les marchés se tiennent tous les mercredis et dimanches, de 8h00 à 13h00, quelle que soit la saison. Un marché bio se tient les samedis, de 8h00 à 13h00.

EN COMPLÉMENT DE SA MISSION D'ANIMATION DES MARCHÉS HABITUELS, LE DÉLÉGATAIRE A LA CHARGE DE L'ORGANISATION ET LA GESTION D'ANIMATIONS PONCTUELLES, À SAVOIR :

- L'organisation de huit (8) « Marchés nocturnes » situés sur l'esplanade du pont, organisés sur la période estivale (juillet – août). Ces marchés se tiennent tous les jeudis de la période, de 15h à 23h ;
- L'organisation de la « Foire aux arbres », située sur l'esplanade du pont organisée au mois de mars. Cette foire a lieu le 2^e weekend de mars de 8h à 19h ;
- Le « Marché des saveurs », situé sur l'esplanade du pont organisée lors du weekend de l'Assomption. Cet événement aura lieu de 8h à 20h ;
- Le Festival « Coquilles et saveurs », situé sur le parking des Bains, organisé sur le mois de décembre. La date de ce festival est fixée d'un commun accord entre la Ville, le Délégué et les pêcheurs de Trouville-sur-Mer. Le festival se tient sur deux jours (samedi et dimanche), de 10h à 17h.

PHARMACIES

Trois Pharmacies sont présentes sur la commune avec une large amplitude horaire jusqu'au soir et une ouverture régulière, y compris les dimanches matin et lundis.

> *Annexe 5.A*



5.B) PRÉSENCE D'AUTRES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DANS UN RAYON DE VINGT MINUTES DE TRAJET AUTOMOBILE.

PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN VILLE

- 3 pharmacies
- 1 Société d'ambulances Trouville-Deauville
- 2 cabinets de chirurgiens-dentistes
- 6 infirmières libérales
- 7 masseurs-kinésithérapeutes et 3 ostéopathes
- 1 orthophoniste
- Centre de consultations Madeleine Brès (4 médecins généralistes)
- 3 opticiens
- 1 centre médical psychopédagogique...



A MOINS DE 20 MN EN VOITURE :

- Centre hospitalier de la Côte Fleurie composé :
 - du Site de Cricqueboeuf (situé à seulement 12 minutes) proposant toutes spécialités médicales avec service d'Urgences 7J/7 - 24H/24 et SMUR
 - d'une Polyclinique avec laboratoire d'analyse médicale et centre de radiologie
 - du site d'Equemauville
 - d'un SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) situé à Trouville-sur-Mer.
- Maison médicale universitaire de Deauville (située à 4 minutes) :
 - Médecins généralistes, cabinet infirmier, imagerie médicale, laboratoire de biologie, spécialités médicales et chirurgicales, soins paramédicaux...

SERVICES DE PROXIMITÉ COMPLÉMENTAIRES PROPOSÉS PAR LA COMMUNE : UN SERVICE DE MAINTIEN À DOMICILE

LE CCAS DE LA COMMUNE DE TROUVILLE-SUR-MER PROPOSE UN SERVICE DE MAINTIEN À DOMICILE, CE SERVICE CONTRIBUE AU MAINTIEN DES PERSONNES AIDÉES (PERSONNES ÂGÉES DE + 60 ANS OU HANDICAPÉES) À LEUR DOMICILE EN EFFECTUANT SELON LES BESOINS :

- Une aide matérielle (entretien du logement, du linge, courses et préparation des repas),
- Une aide à la personne (aide à la prise des repas, aide à la toilette, à l'habillage, transfert),
- Un soutien moral (écoute, soutien, surveillance)
- Un soutien social et administratif (aides aux sorties et aux démarches administratives simples)
- Intervention régulière auprès de 117 clients en moyenne (de 4 h à plus de 70 h par mois selon les besoins, voire plus pour certaines personnes handicapées)
- Le service intervient chaque jour de l'année pour assurer les actes essentiels de la vie quotidienne (aide au lever, toilette, habillage, prise des repas et coucher). Cette continuité de service est indispensable pour assurer un service de qualité et répondre à la demande et aux besoins des clients dans l'intégralité du plan d'aide

UNE MAISON FRANCE SERVICES

La commune de Trouville-sur-Mer dispose d'une Maison France Services labellisée, dispositif qui permet à l'ensemble des habitants d'accéder à un service de proximité et/ou de bénéficier d'un accompagnement administratif sur de nombreuses thématiques de la vie quotidienne : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, services postaux, accès au droit etc.



Ce service permet d'articuler présence humaine, avec un référent dédié qui accueille et accompagne l'utilisateur pour l'utilisation des outils numériques. La personne peut ainsi effectuer ses démarches sans avoir à se déplacer dans les différentes administrations, et en toute confidentialité.

FRANCE SERVICES À TROUVILLE-SUR-MER, EN QUELQUES CHIFFRES :

En 2021, année de l'ouverture : 1 685 visites furent répertoriées.
 En 2022, 2 129 visites ont été dénombrées pour 2 531 démarches.
 Depuis son ouverture, 4 272 visites et 5 213 démarches ont été accomplies (données fin février 2023)

23 % des démarches concernent la Retraite - 19 % la CAF - 14 % la CPAM

96 % des visiteurs de la France Services sont habitants de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie dont 45 % de Trouvillais.

88 % des démarches se font avec un accompagnement étroit à la demande des usagers qui se trouvent parfois en rupture numérique, 12 % peuvent se contenter de l'ordinateur en libre-service avec de sobres conseils pour accomplir leurs démarches.

UNE POSTE COMMUNALE

En y dédiant un agent, la Commune a choisi depuis plusieurs années de maintenir pour la population et les visiteurs, ce service qui concourt à l'exercice d'une mission d'aménagement du territoire, en partenariat avec LA POSTE.

La Poste Communale de Trouville-sur-Mer a été désignée comme l'une des agences postales communales fonctionnant le mieux en France avec une centaine de visiteurs par jour !

> ***Annexe 5.B***

6. ACTIVITES ET EQUIPEMENTS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE TOURISTIQUE

La commune est en mesure de proposer pendant la période touristique des activités journalières variées dont le programme est diffusé par l'office de tourisme, et répond à au moins 5 des critères suivants :

> ***Annexe 6***

6.A) PRÉSENCE DE 20 ÉQUIPEMENTS, ESPACES, SITES, ITINÉRAIRES DE PRATIQUES SPORTIVES PARMIS CEUX DÉFINIS DANS LA NOMENCLATURE DU RECENSEMENT NATIONAL DES ÉQUIPEMENTS ESPACES ET SITES DE PRATIQUE ÉTABLIE PAR LE MINISTRE CHARGÉ DES SPORTS.

La ville possède plusieurs structures sportives dans lesquelles sont dispensées des activités sportives organisées par la collectivité ou des associations. Certains équipements sont communautaires et plusieurs associations sont à la fois Trouvillaises et Deauvillaises puisqu'elles utilisent des structures communes aux deux villes. (Voir liste annexée des équipements sportifs).

NOMENCLATURE DU RECENSEMENT NATIONAL DES ÉQUIPEMENTS, ESPACES ET SITES DE PRATIQUE ÉTABLIE PAR LE MINISTRE CHARGÉ DES SPORTS :

Au sens de la nomenclature du Ministère des Sports, **plus de 40 équipements**, espaces et sites sont recensés.

> ***Annexe 6.A***



Identifiant Equipement	Nom de l'équipement	Commune	Nbre équipement Identique	Type de l'équipement	Nom de l'installation
286514	A la découverte d'un port de pêche	Trouville-sur-Mer	1	Divers équipements Sports de nature - Boucle de randonnée	Boucle de Randonnée
286855	Autour de Trouville	Trouville-sur-Mer	1	Divers équipements Sports de nature - Boucle de randonnée	Boucle de Randonnée
41941	Baignade aménagée	Trouville-sur-Mer	1	Site d'activités aquatiques et nautiques - Baignade aménagée	Plage
41836	Bassin	Trouville-sur-Mer	1	Bassin de natation - Bassin mixte de natation	Complexe nautique
41830	Bassin de 25m	Trouville-sur-Mer	1	Bassin de natation - Bassin sportif de natation	Complexe nautique
366208	City stade	Trouville-sur-Mer	1	Plateau EPS - Plateau EPS/Multisports/City-stades	Collège privé Marie Joseph
41865	Court de tennis	Trouville-sur-Mer	1	Court de tennis - Court de tennis	Les tennis de Trouville
41874	Court de tennis B	Trouville-sur-Mer	3	Court de tennis - Court de tennis	Les tennis de Trouville
41870	Courts de tennis	Trouville-sur-Mer	3	Court de tennis - Court de tennis	Les tennis de Trouville
41967	Espace athlétisme	Trouville-sur-Mer	1	Equipement d'athlétisme - Piste d'athlétisme isolée	Ecole René Coty
41852	Espace d'athlétisme	Trouville-sur-Mer	1	Equipement d'athlétisme - Piste d'athlétisme isolée	Complexe Maudelonde
41842	Gymnase	Trouville-sur-Mer	1	Salle multisports - Salle multisports	Complexe Maudelonde
41935	Kayak mer	Trouville-sur-Mer	1	Site d'activités aquatiques et nautiques - Site d'activités aquatiques et nautiques	Plage
286522	L'ogre et le Sémaphore	Trouville-sur-Mer	1	Divers équipements Sports de nature - Boucle de randonnée	Boucle de Randonnée pédestre
366209	Plateau EPS	Trouville-sur-Mer	1	Plateau EPS - Plateau EPS/Multisports/city-stades	Collège privé Marie Joseph
290187	Site de char à voile	Trouville-sur-Mer	1	Divers équipements Sports de nature - Site de char à voile	Centre Nautique des Roches Noires
41928	Site de Kite surf	Trouville-sur-Mer	1	Site d'activités aquatiques et nautiques - Site d'activités aquatiques et nautiques	Plage
287366	Site de surf et Ecole de surf	Trouville-sur-Mer	1	Site d'activités aquatiques et nautiques - Site d'activités aquatiques et nautiques	SITE DE SURF



41881	Site de voile	Trouville-sur-Mer	1	Site d'activités aquatiques et nautiques - Site d'activités aquatiques et nautiques	Centre Nautique des Roches Noires
41857	Skate Park	Trouville-sur-Mer	1	Skate Park & vélo Freestyle - Skate Park	Complexe Maudelonde
41903	Skate Park	Trouville-sur-Mer	1	Skate Park & vélo Freestyle - Skate Park	Terrain de sport
41952	Terrain de basket-ball	Trouville-sur-Mer	1	Terrain extérieur de petits jeux collectifs - Terrain de basket-ball	Ecole René Coty
41845	Terrain de basket-ball	Trouville-sur-Mer	1	Terrain extérieur de petits jeux collectifs - Terrain de basket-ball	Complexe Maudelonde
41893	Terrain de basket-ball	Trouville-sur-Mer	1	Terrain extérieur de petits jeux collectifs - Terrain de basket-ball	Terrain de sport
41891	Terrain de football	Trouville-sur-Mer	1	Terrain de grands jeux - Terrain de football	Terrain de sport
41850	Terrain de handball	Trouville-sur-Mer	1	Terrain extérieur de petits jeux collectifs - Terrain de handball	Complexe Maudelonde
41956	Terrain de handball	Trouville-sur-Mer	1	Terrain extérieur de petits jeux collectifs - Terrain de handball	Ecole René Coty
41907	Terrain de pétanque	Trouville-sur-Mer	1	Boulodrome - Terrain de pétanque	Terrain de pétanque
41914	Terrain de pétanque	Trouville-sur-Mer	1	Boulodrome - Terrain de pétanque	Terrain de pétanque haut de Trouville
41943	Terrain de pétanque	Trouville-sur-Mer	1	Boulodrome - Terrain de pétanque	Plage
41945	Terrain de volley-ball	Trouville-sur-Mer	1	Terrain extérieur de petits jeux collectifs - Terrain de volley-ball	Plage
41959	Terrain de volley-ball	Trouville-sur-Mer	1	Terrain extérieur de petits jeux collectifs - Terrain de volley-ball	Ecole René Coty
361853	Dojo	Deauville - Financement Trouville-sur-Mer	1	Salle de combat - Dojo / Salle d'arts martiaux	POM'S
361860	Salle de boxe et de renforcement musculaire	Deauville - Financement Trouville-sur-Mer	1	Salle de combat - Salle de boxe	POM'S
361851	Salle multisports	Deauville - Financement Trouville-sur-Mer	1	Salle multisports - Salle multisports	POM'S
254530	PISTE D'ATHLETISME	Deauville - Financement Trouville-sur-Mer	1	Equipement d'athlétisme - Stade d'athlétisme	Stade du Commandant Hébert
254524	PISTE VELODROME	Deauville - Financement Trouville-sur-Mer	1	Equipement de cyclisme - Anneau / piste de cyclisme	Stade du Commandant Hébert
254513	Terrain de football d'entraînement	Deauville - Financement Trouville-sur-Mer	1	Terrain de grands jeux - Terrain de football	Stade du Commandant Hébert
254508	Terrain de football d'honneur	Deauville - Financement Trouville-sur-Mer	1	Terrain de grands jeux - Terrain de football	Stade du Commandant Hébert

Source site du Ministère des Sports
Recensement des équipements sportifs, espaces et sites de pratiques sportives

6.B) ORGANISATION D'UNE SURVEILLANCE DES PLAGES ET AFFICHAGE DES INFORMATIONS RELATIVES À LA QUALITÉ DES EAUX DE BAINADE ET AUX CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES, PENDANT LA PÉRIODE TOURISTIQUE.

LA VILLE DE TROUVILLE-SUR-MER EST DOTÉE D'UN POSTE DE SECOURS. SITUÉ SUR LA PLAGE, IL ASSURE LA SÉCURITÉ DES BAINEURS :

- Du 30 avril au 31 Mai, les week-ends, jours fériés et ponts, de 11h00 à 18h00
- Du 1^{er} Juin au 30 juin, tous les jours de 11h00 à 18h00
- Du 1^{er} juillet au 31 août, tous les jours de 11h00 à 19h00
- Du 1^{er} Septembre au 30 septembre, les week-ends de 11h00 à 18h00

La surveillance est assurée par des Maîtres-Nageurs-Sauveteurs (MNS), titulaires du Brevet d'Etat (BEESAN ou DEMNS) ou par des sauveteurs secouristes titulaires du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique.

Le poste de secours de Trouville-sur-Mer dispose également de moyens matériels et humains importants :

MOYENS HUMAINS :

- Mai : 6 sauveteurs
- Juin : 7 sauveteurs
- Juillet et août : 10 sauveteurs
- Septembre : 3 sauveteurs

MATÉRIEL DE SAUVETAGE :

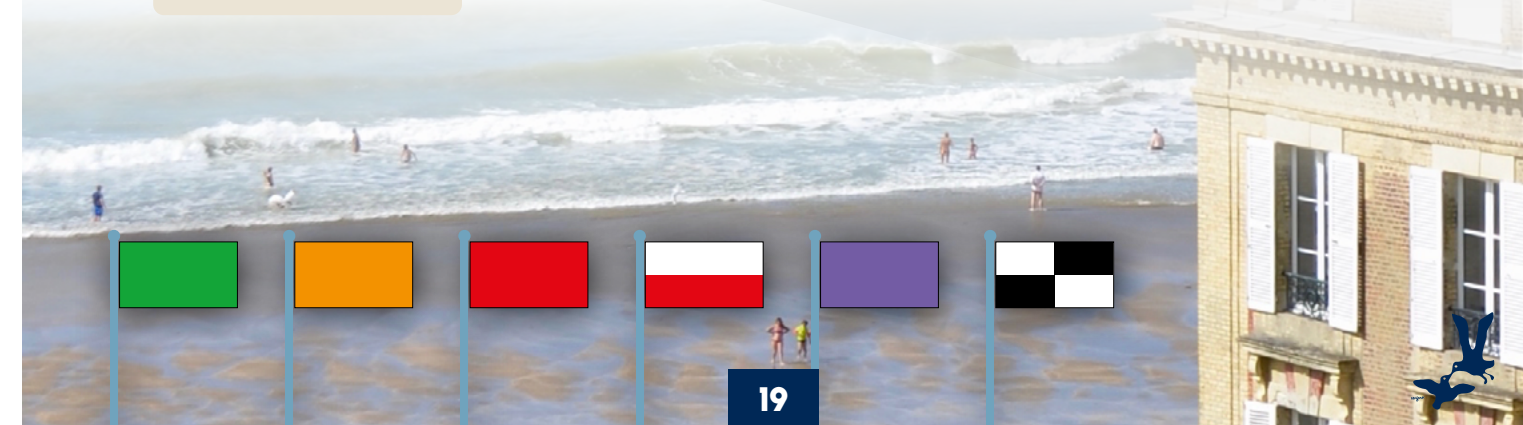
- Un bateau type Zodiac moteur 30 CV
- Un scooter des mers
- Un sled (planche de sauvetage attelée derrière le jet)
- 2 paddles rescue
- 7 bouées tubes
- Un véhicule type atv pour la mise à l'eau
- Une remorque servant de poste de secours avancé
- 10 Vhf de communication
- 1 poste fixe central
- 4 paires de jumelles
- Une sono permettant de sonoriser la plage
- Un mégaphone
- Une vigie et une infirmerie équipées pour les premiers secours.



Par le biais de Communauté des Communes de la Côte Cœur Fleurie la ville de Trouville-sur-Mer contribue au programme de surveillance active de la qualité de ses eaux de baignade. Ce dispositif permet de communiquer régulièrement sur la qualité des eaux de baignade. Les résultats sont mis à la connaissance du public au poste de secours et en Mairie. L'ensemble des résultats permet d'établir un classement (Excellent-Bonne-Suffisant-Insuffisant)

Ce dispositif permet une surveillance active en identifiant les situations d'alerte et d'assurer une réactivité en situation de crise.

> ***Annexe 6.B***





6.C) PRÉSENCE D'UN ÉTABLISSEMENT THERMAL MENTIONNÉ À L'ARTICLE R1322-52 DU CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE.

Pas d'établissement thermal tel que qualifié ici, mais un Hôtel Thalasso & Spa 5* de réputation internationale, « Les Cures Marines » (du Groupe Cofinance MGallery), situé au sein du bâtiment historique du casino, face à la mer.

6.D) PRÉSENCE ET MISE EN VALEUR D'UN SITE OU MONUMENT NATUREL CLASSÉ OU D'UN MONUMENT HISTORIQUE CLASSÉ, OUVERT AU PUBLIC PENDANT LA PÉRIODE TOURISTIQUE.

LE MUSÉE DE LA VILLA MONTEBELLO

La villa Montebello entourée de son parc, propriété de la ville de Trouville-sur-Mer, est inscrite partiellement (façades, toitures, escalier intérieur et sa rampe en bois).



L'ensemble composé par la villa et son parc est représentatif d'une architecture dite « de villégiature » typique des stations balnéaires du XIXe siècle.

La villa construite en 1865 expose les collections du musée d'art et d'histoire balnéaire (peintures, affiches, lithographies, dessins, manuscrits, objets, vêtements...). Des salles sont aussi consacrées à une exposition permanente décrivant l'architecture de la ville de Trouville-sur-Mer avec de nombreuses gravures et photographies anciennes de la ville d'autrefois.

Nature de la protection de l'Edifice : Inscrit Monument Historique partiellement, le 16 juillet 1987.

Ce musée est ouvert pendant la saison estivale ainsi que pendant toutes les vacances scolaires.

LA HALLE AUX POISSONS

Cette poissonnerie construite en 1936, après concours, par Maurice Vincent, architecte à Trouville, en association avec les architectes Marcel Davy et Maurice Halley, sous le mandat du maire Fernand Moureaux, élu en 1934. Sa structure est en béton armé (procédé Hennebique), mais les faux pans de bois, l'échauguette d'angle et l'entrée de la criée, inspirée de la Lieutenance de Honfleur, traduisent la politique architecturale de normandisation, mise en œuvre par le maire Fernand Moureaux.

Date et niveau de protection de l'Edifice : Inscrit Monument Historique, le 14 septembre 1992

La Halle aux poissons, directement située au bord de la Touques, est ouverte tous les jours de l'année, et propose une variété vertigineuse de spécialités de la mer : crabes, crevettes, gambas, homards, huîtres, moules de bouchot, bulots, poissons de la Manche (carrelet, maquereau, turbot, bar, sole...), avec la possibilité pour le visiteur de les déguster sur place.

Après un incendie en 2006, elle est reconstruite à l'identique et inaugurée en 2011. Trouville-sur-Mer dispose toujours d'un port de pêche en activité !

LE CASINO MUNICIPAL

Ce casino, inauguré en 1912, œuvre d'Alexandre Durville, se distingue par une programmation nouvelle : rassembler tous les usages (mondain, ludique et curatif) dans un seul bâtiment. En 1927, l'architecte Georges Wybo ajoute deux grandes salles à l'édifice (dédiées au jeu de la Boule et du Baccara) ainsi qu'un porche central à la façade sur mer. Le corps de bâtiment

principal présente seize travées et est cantonné de deux ailes couronnées de pavillons massifs. L'ossature est dissimulée par des enduits et décors en ciment de style néo-Louis XVI. Les espaces intérieurs sont organisés autour de trois pôles : les salles de jeu en enfilade, les restaurants face à la mer et le théâtre à l'italienne.

Date et niveau de protection de l'Edifice : Inscrit Monument Historique le 22 décembre 2016. Le casino en totalité, comprenant le corps central avec ses deux ailes, son porche et son théâtre, tel que délimité sur le plan annexé à l'arrêté (cad. AB 298) : Inscription par arrêté du 22 décembre 2016.

> ***Annexe 6.D***

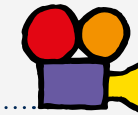
6.E) ORGANISATION PAR LA COMMUNE TOURISTIQUE OU SOUTENU PAR ELLE D'UN ÉVÉNEMENT MAJEUR ANNUEL OU BIENNAL :

- De nature culturelle ;
- De spectacle vivant ;
- De mise en valeur des productions artisanales ou gastronomiques.

ÉVÉNEMENTS DE NATURE CULTURELLE ET DE SPECTACLES VIVANTS :

LA CULTURE EST AU RENDEZ-VOUS CHAQUE ANNÉE SUR TROUVILLE-SUR-MER, AVEC UNE PROGRAMMATION FASTE, OUVERTE À TOUS : RÉSIDENTS TROUVILLAIS ET VISITEURS.

CINÉMA : FESTIVAL DE COURT-MÉTRAGE - OFF COURTS



Rencontre incontournable dans le réseau des festivals de court métrage, le festival franco-québécois donne rendez-vous tous les ans au mois de septembre pour une semaine placée sous le signe de la créativité.

Né en 2000, le festival Off-Courts réunit professionnels et public autour du court métrage avec des compétitions, projections, concerts, laboratoires de création, expositions, ateliers, débats... Néophytes, curieux, passionnés et professionnels se retrouvent en bord de mer pour une semaine de rencontres, découvertes et pratiques collaboratives. Coup de projecteur sur la ville de Trouville-sur-Mer qui le temps d'une semaine se transforme en vrai plateau de cinéma.

Articulé autour de la relève, le festival a pour but de faire interagir toutes les disciplines autour du court métrage afin de créer, en temps réel, pendant huit jours, des œuvres artistiques. Axé France / Québec, l'événement est maintenant international et réunit chaque année des professionnels de nombreux pays pour présenter un événement multidisciplinaire, avant-gardiste et convivial.

LE FESTIVAL OFF-COURTS TROUVILLE EST UN MOMENT PRIVILÉGIÉ ET PARTICIPATIF POUR UN PUBLIC TOUJOURS PLUS NOMBREUX ET DIVERSIFIÉ, METTANT EN LUMIÈRE LA CRÉATION ET L'ÉMERGENCE PLURIDISCIPLINAIRE, AVEC :

- Le Village Off | Labo : accueil du festival, il est le lieu incontournable d'Off-Courts
- Le Cinéma : salle de projection éphémère (Cinémobile) présentant les films courts en compétition et hors compétition
- Le Marché : marché international du film court de Trouville – seul lieu réservé aux professionnels accrédités
- Le Off du Off : des expositions et animations dans la ville de Trouville-sur-Mer
- Mais aussi : des projections extérieures, des cartes blanches, des soirées de ciné-bruitage et Kino-Kabaret ; des animations grand public ; des ateliers participatifs et d'éducation à l'image pour tous les âges pendant le festival et dans les écoles ; des rencontres, débats et master class avec des professionnels du milieu et des résidences d'artistes musicaux et des arts visuels, pour une semaine autour du court-métrage dédiée à la création et l'émergence pluridisciplinaire.

Véritable bouillon de création, toute la programmation de l'événement est gratuite et ouverte à tous.



CONFÉRENCES-DÉBATS : RENCONTRES GÉOPOLITIQUES DE TROUVILLE-SUR-MER

Ça parle géopolitique à Trouville-sur-Mer ! Orchestrées par Frédéric ENCEL (Essayiste et géo-politologue), tous les ans depuis 2016, les Rencontres Géopolitiques de Trouville-sur-Mer se dessinent comme un espace de débats et d'échanges citoyens. Leur ambition première : permettre à chacun une meilleure compréhension de notre monde actuel et des enjeux internationaux qui le façonnent. Ouvert gratuitement au public.

Durant deux jours, experts, universitaires, journalistes, historiens, politiques et diplomates se réunissent à Trouville-sur-Mer pour échanger et vous éclairer sur les crises et conflits d'aujourd'hui.

RÉTROSPECTIVES DES THÉMATIQUES



- 2016** : La France est-elle une grande puissance ?
- 2017** : 1917-2017, les occidentaux et le Moyen-Orient
- 2018** : Guerres de demain : les comprendre, les prévenir...
- 2019** : Les frontières
- 2020** : Mémoire et géopolitique
- 2021** : Les Méditerranées
- 2022** : Où va l'Amérique ?

SALONS DU LIVRE

Existant depuis 2002, le salon du livre revient tous les ans pour permettre de rencontrer des auteurs locaux et internationaux francophones. Chaque année, une cinquantaine d'écrivains sont présents et viennent à la rencontre du public. Commence alors toute une après-midi d'échanges, de dédicaces et de tables rondes thématiques.

Des auteurs connus, moins connus, des nommés pour des prix littéraires... Du beau monde dans un événement accessible à tous !

Rendez-vous au Salon des Gouverneurs du Casino Barrière Trouville pour découvrir ou redécouvrir des livres de tous les genres. Il y en a pour tous les goûts !
Entrée libre et gratuite.

SALON TROUVILLE-SUR-LIVRES JEUNESSE

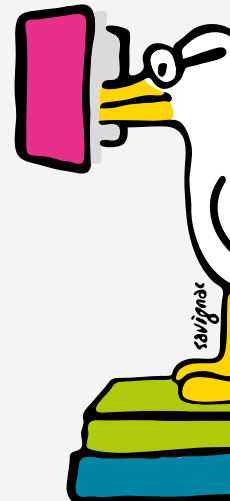
Lisez jeunesse ! Adorée des écrivains, la Ville le leur rend bien ! Entre salons du livre, conférences et rencontres-dedicaces, Trouville-sur-Mer prouve son amour des livres tout au long de l'année. Le salon du livre pour la jeunesse a lieu au printemps et revient tous les ans depuis 2003. Un événement fait de spectacles, d'animations et de surprises qui vous permettra aussi d'aller à la rencontre d'auteurs et d'illustrateurs. Chaque année, une vingtaine d'entre eux participent au salon et proposent également des séances de dédicaces.

Petits et grands, viennent se faire dessiner le portrait par les illustrateurs et faire le plein de contes, albums et autres romans avant l'été !

Rendez-vous à la bibliothèque municipale pour cet événement familial à ne pas rater !
Entrée libre et gratuite.

NATURÀ TROUVILLE

Chaque année depuis 2006, une manifestation importante de sensibilisation au développement durable gratuite est organisée pour tous publics.



SPECTACLE - ONE MAN SHOW - STAND UP - THÉÂTRE

A partir du printemps 2023, le nouveau rendez-vous culturel de spectacle vivant tout au long de l'année : « **Trouville sur Planche** »
Lancement de la saison dès le mois de mars avec la pièce « Love Letters » jouée par les comédiens et acteurs Michèle BERNIER et Patrick BRAOUDE.

ANIMATIONS ET SPECTACLES DU CASINO BARRIÈRE DE TROUVILLE

Conçu par l'architecte Alexandre Durville en 1912, le Casino Barrière de Trouville-sur-Mer propose des machines à sous, des jeux de table, une « poker room », mais aussi restaurants, bars et salles de spectacles.

Le Casino municipal contribue de façon active au renom de la station, à son rayonnement et à son attractivité touristique en apportant son soutien à l'organisation d'événements artistiques, culturels et touristiques par des contributions financières ou participations matérielles. Le délégataire exploitant s'engage également à la venue d'un ou plusieurs artistes de renom et consacre également un financement d'associations locales.

UN PROGRAMME D'ACTIVITÉS JOURNALIÈRES ET UN PROGRAMME D'ANIMATION

A partir du mois d'avril des manifestations sportives sont organisées dans la Commune. La plage est bien souvent le théâtre de ces exhibitions. Beaucoup de structures associatives souhaitent profiter de cette vitrine pour faire la promotion de leurs sports. Ceci pour le bonheur des estivants qui sont souvent invités à participer. (En PJ le calendrier prévisionnel des animations sportives prévues sur la plage de Trouville-sur-Mer)

Toute l'année, une programmation culturelle est également déployée sur la commune. Avec un effort particulier pendant la saison touristique estivale : Expositions (Mairie, Musée), Conférences, concerts, bal, théâtre, ...

L'Office de Tourisme publie trimestriellement un agenda recensant l'ensemble de ces animations culturelles et sportives
L'Office de Tourisme publie à chaque période de vacances scolaires (sauf été), un agenda des animations proposées sur la commune chaque jour.

ÉVÉNEMENT DE MISE EN VALEUR DES PRODUCTIONS ARTISANALES OU GASTRONOMIQUES : FÊTE DE LA MER



Véritable institution, la Fête de la Mer honore la mer et le travail des marins-pêcheurs.

Née en 1933, la Fête de la Mer n'était à l'époque qu'une simple bénédiction de la mer, qui s'est enrichie pour devenir la fête que l'on connaît aujourd'hui. L'événement a généralement lieu fin juillet ou début août mais les dates évoluent en fonction des marées.

Un village des exposants est installé sur le parking en face de la mairie où se tiennent différents stands : L'exposition de documents et photos historiques de la Fête de la Mer, des stands artistiques avec des peintures, bijoux et autres objets en rapport avec la station, ou encore des stands d'associations telles que la SNSM, le Petit Foc et le Club nautique.

Entre animations pour les enfants et jeux traditionnels marins pour les plus grands, la Ville est à la fête tout un week-end !

Concours de rillettes de maquereaux et dégustation des préparations des participants. Visite des navires amarrés, décorés pour l'occasion.

Cérémonies avec la messe et les défilés.
Possibilité d'embarquer sur un bateau de pêche, en fonction des places disponibles, pour une sortie en mer à la mémoire des marins.



FESTIVAL COQUILLES ET SAVEURS

TROUVILLE-SUR-MER FÊTE LA COQUILLE !

La Normandie est la région française la plus importante en termes de pêche de coquilles Saint-Jacques. Et donc, chaque année, elle dédie à la star des mollusques des fêtes sur tout le territoire.

Trouville-sur-Mer ne fait pas exception et lui consacre tous les ans un week-end, le premier de décembre.

Au programme : démonstrations culinaires, dégustations, animations... Mais aussi Marché à la coquille pour pouvoir acheter de la coquille brute et de bons produits frais.

Plusieurs stands sont installés à côté de la poissonnerie pour l'occasion : des stands gastronomiques, des stands d'associations et puis des stands ateliers pour découvrir les métiers de la pêche et les activités liées à celle-ci.

Rendez-vous dans le petit port de pêche de Trouville-sur-Mer pour déguster la coquille Saint-Jacques et lui faire sa fête !

> ***Annexe 6.E***

6.F) ORGANISATION D'UN CIRCUIT DE VISITE CULTURELLE DE LA COMMUNE PENDANT TOUTE LA PÉRIODE TOURISTIQUE

« LE P'TIT TRAIN DE TROUVILLE »

Afin de favoriser l'animation touristique de la commune de Trouville-sur-Mer, la circulation d'un petit train touristique a été autorisée par arrêté préfectoral en date du 14 avril 2015.

Ce petit train est autorisé à circuler sur le territoire de la commune du 1^{er} janvier au 31 décembre de 8 heures à 22 heures selon un itinéraire principe en circuit fermé, valable du 16 octobre au 14 mars, et un itinéraire pour la saison touristique, valable du 15 mars au 15 octobre.

Le point de départ et d'arrivée se situe sur « les planches » promenade Savignac, avec son célèbre « circuit des murs peints ».

L'ITINÉRAIRE PASSE NOTAMMENT PAR :

- Le Casino municipal
- L'Hôtel de ville
- La Halle aux Poissons
- L'Eglise Notre Dame de Bon Secours
- Le Musée de la Villa Montebello
- L'hôtel des Roches Noires
- Le CNTH (Club Nautique)
- La plage naturelle de Trouville-sur-Mer et les Falaises des Roches Noires, espace naturel sensible de 125 hectares, relié par un sentier littoral à la Commune de Villerville

BALADES CULTURELLES TOURISTIQUES À THÈMES (OFFICE DE TOURISME)

CÔTÉ BAGNEURS

Découverte en 1825 par le peintre Charles Mozin, Trouville-sur-Mer devient rapidement une station balnéaire à la mode grâce aux bains de mer. Partez à la découverte de l'histoire et du patrimoine architectural de la ville : villas, anciens hôtels et casinos... Cette visite riche en anecdotes de Trouville-sur-Mer ravira petits et grands.

CÔTÉ PÊCHEURS

Une visite insolite et unique à la découverte de Trouville-sur-Mer « Côté Pêcheurs ». De l'origine Viking de la station au métier de pêcheur, une visite guidée et ponctuée d'anecdotes emmène le promeneur au cœur de l'histoire de notre port de pêche.

HISTOIRES DE « PÊQUEUX »

Partez pour une visite insolite et unique à la découverte de Trouville-sur-Mer « côté pêcheurs ». De l'origine Viking de la station, au métier de pêcheur, cette visite guidée, humoristique, ponctuée d'anecdotes et de scènes théâtrales, emmène le promeneur au cœur de l'histoire de notre port de pêche.

Voyagez dans le temps avec les divers personnages qui rythment la visite :

- Le passé viking et le traité de Saint-Clair-sur-Epte avec le viking Thorulf
- Trouville-sur-Mer au temps des barques avec Eugène Pitois, marin du XXe siècle à la retraite
- Le métier de marin-pêcheur de nos jours avec Doudou, marin-pêcheur
- Le tout accompagné par Hugues de Callenville, guide de la Ville.

BALADE NATURE « A LA DÉCOUVERTE DE LA CAMPAGNE AVEC LAETITIA LEGRIX »

Sur les hauteurs d'Hennequeville, au travers des chemins ombragés, Laetitia Legrix, Trouvillaise amoureuse de la nature emmène les promeneurs à la découverte du Trouville bucolique au travers d'une belle randonnée de 7km environ (durée 3h).

BALADE NATURE « A LA DE LA PLAGE ET DE LA MER AVEC BRUNO OUTTERS »

Qu'est-ce qu'un lais de mer ? Pourquoi y a-t-il des marées ? A quoi ressemblent des œufs de bulots ? Passionné par la nature et le monde marin, le Trouvillais Bruno Outters propose une balade de 5 km, de la jetée aux Falaises des Roches Noires pour tout savoir de cet environnement si particulier.

VISITES DU QUARTIER SAINT-JEAN - QUARTIER HISTORIQUE DE LA VILLE

Depuis le Quernet, vous arpenterez les ruelles menant de la crique à la chapelle Saint-Jean ; vous traverserez l'ancienne propriété de la famille d'Estimauville pour vous retrouver au niveau du premier cimetière des Trouvillais. Vous regagnerez votre point de départ en suivant les traces du ruisseau de Callenville.

MICHÈLE CLÉMENT (GUIDE-CONFÉRENCIÈRE)

Partez en balade avec Michèle Clément, guide-conférencière, et découvrez toutes les facettes de Trouville-sur-Mer sur plusieurs thématiques : Architecture balnéaire / Les artistes à Trouville-sur-Mer / Les grands hôtels balnéaires / Trouville Art Déco / Trouville-sur-Mer et le cinéma...

TROUVILLE IN ENGLISH

Découverte de Trouville-sur-Mer en anglais sous forme d'un quiz interactif destiné aux anglophones et aux francophones désireux de pratiquer leur anglais.

ENIGMATIK EXPÉRIENCE (VISITE FANTOMATIQUE)

Erick FEARSON, spécialiste des fantômes, vous propose de découvrir la face cachée de la Reine des Plages... Partez pour une visite guidée ludique et mystérieuse, tout en étant ponctuée d'expériences en lien avec les lieux visités.

Pendant 1h30, les participants découvriront d'énigmatiques légendes, des croyances particulières et des faits divers troublants de fantômes, d'ovnis, de tragédies, amours impossibles et malédictions.

PARCOURS PATRIMONIAL MARITIME

Profitez d'une balade pour découvrir le parcours maritime de Trouville-sur-Mer.

Depuis 2016 la municipalité de Trouville-sur-Mer mène une réflexion sur la valorisation de son patrimoine et son activité maritime. À la fois port de pêche et station balnéaire, la ville se démarque par cette singularité.

Piloté par le service culturel de la Ville et le Musée, un parcours patrimonial maritime a été installé en ville et vous invite à découvrir l'histoire maritime de Trouville-sur-Mer.

> ***Annexe 6.F***



6.G) EXISTENCE D'UN ÉQUIPEMENT CULTUREL PUBLIC OU PRIVÉ OUVERT PENDANT LA SAISON TOURISTIQUE.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE TROUVILLE-SUR-MER

En plein centre-ville, un espace moderne ouvert toute l'année de 550 m², avec plus de 30 000 documents (livres, CD, DVD, magazines...), 4 postes internet, accès Wifi gratuit et illimité, ressources numériques en ligne, jeux de société... La bibliothèque est aussi ouverte le samedi.

L'objectif est de s'adresser et s'adapter à tous les types de publics.

Ainsi, l'inscription est offerte pour tous les Trouvillais de moins de 18 ans.

Les seniors bénéficient eux : de portage à domicile, d'une permanence pour les prêts de livres dans les 2 EHPAD, avec également diffusion gratuite de films tous les trimestres pour ces résidents, ainsi que des cours d'informatiques adaptés.

L'inscription à la bibliothèque permet l'emprunt de 10 livres, 5 revues, 5 CD et 3 DVD, 3 heures de connexion internet par semaine pour les abonnés, 1 jeu de société.

Pour les visiteurs : abonnement au mois, poste internet accessible aux non-abonnés pour un coût modeste : 1 € les 30 minutes, Wifi disponible, impressions possibles selon tarif en vigueur.

UN PROGRAMME D'ANIMATION VARIÉ :

L'heure du conte, des soirées littéraires, des projections pour la jeunesse et tout au long de l'année des rencontres auteurs/scolaires, rallye lecture, bibliothèque à domicile, lectures dans structures petite enfance, cours d'informatique (sessions de plusieurs semaines, sur inscription), salon du livre jeunesse au printemps et salon généraliste à l'automne....

Animations (gratuit sur inscription) : la Valise à histoires pour les 4-7 ans ; Les P'tites Toiles, projections de films d'animation pendant les vacances scolaires ; cours d'informatique ; soirées littéraires ; Salons du livre...

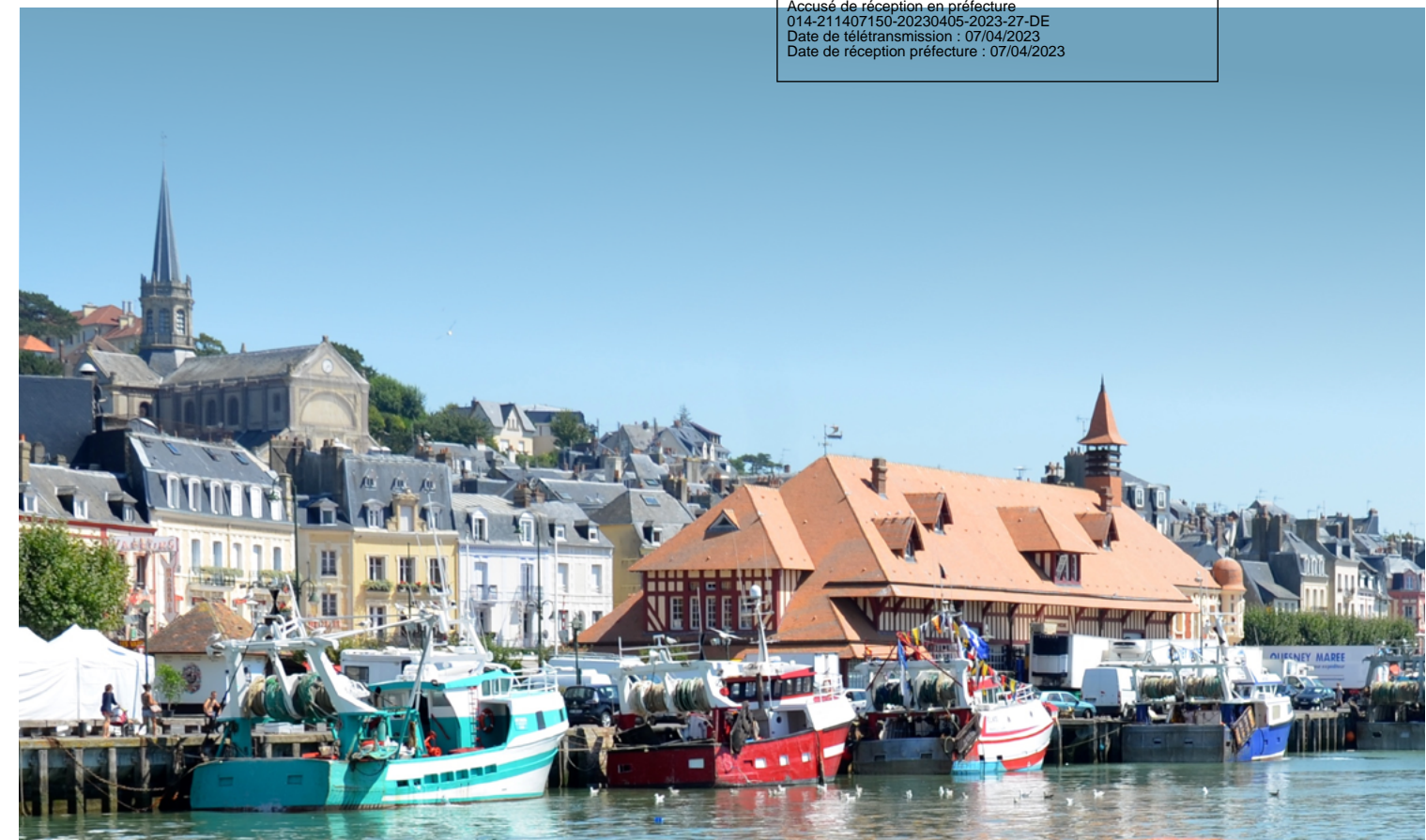
MUSÉE VILLA MONTEBELLO - MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE BALNÉAIRE

La Villa Montebello, construite en 1865 par l'architecte Jean-Louis Célinisky de Zarembo, préserve et expose depuis 1972 les collections du musée (peintures, affiches, lithographies, dessins, manuscrits, objets, vêtements...). Elles sont orientées autour de deux grandes thématiques que sont la naissance des bains de mer et le développement de la villégiature sur la Côte Fleurie, source d'inspiration des artistes du XIX^e siècle à nos jours.

Musée d'art et d'histoire balnéaire, les collections sont centrées sur les beaux-arts (peintures, dessins, estampes) des romantiques découvreurs aux artistes du XX^e siècle et contiennent nombre d'œuvres d'affichistes renommés tel le célèbre Trouvillais d'adoption, Raymond Savignac.

LE CASINO MUNICIPAL

Le casino municipal contribue de façon active au renom de la station, à son rayonnement et à son attractivité touristique en apportant son soutien à l'organisation d'événements artistiques, culturels et touristiques par des contributions financières ou participations matérielles. Le délégataire s'engage également à la venue d'un ou plusieurs artistes de renom et consacre également un financement d'associations locales.



PORT DE PÊCHE

Trouville-sur-Mer est une ville de pêcheurs ! D'où son petit port de pêche plein de charme qui accueille une vingtaine de chalutiers.

Un endroit paisible où l'on regarde mouettes et goélands accueillir et danser autour des bateaux de pêche rentrant de leur expédition, mais également dynamique avec la débarque des bateaux !

Un spectacle reposant à apprécier et à capturer !

L'authenticité de la station vient en partie de son port de pêche et de son marché aux poissons. Les quais sont la partie la plus ancienne de la ville. En effet, c'est de ce petit port de pêche qu'est née Trouville-sur-Mer. Le quartier des quais offre donc à la fois une ambiance authentique et chaleureuse propice à l'évasion et à la convivialité.

Trouville-sur-Mer, est aussi la capitale du maquereau. En 2015, le Maquereau trovillais obtient le label « Maquereau de Trouville ». Cette labellisation permet avant tout de différencier le « Maquereau de Trouville » des autres, pêchés de façon industrielle ou semi-industrielle sur des gros chalutiers et dans des ports beaucoup plus importants. Celui de Trouville-sur-Mer est pêché de manière artisanale, à marées courtes et stocké en petites caissettes de 8 à 10 kg, ce qui permet à ce poisson fragile de mieux se conserver. Le travail se fait manuellement et le glaçage immédiatement par le mareyeur. Enfin, il doit se retrouver sur les étals de vente maximum 24 h après avoir été pêché.

HALLE AUX POISSONS

C'est un lieu typique, traditionnel et incontournable à Trouville-sur-Mer où l'on découvre toutes les saveurs de la mer : selon les saisons coquilles Saint-Jacques, maquereaux, soles...

Depuis 1992 la Poissonnerie de Trouville-sur-Mer est inscrite sur la liste annexe des Monuments Historiques, inscription qui eut pour effet de protéger le quartier du port de pêche.

Les poissonneries de la halle sont ouvertes tous les jours de l'année de 9h à 19h.

Restauration possible sur place.



6.J) PRÉSENCE D'AU MOINS DEUX ÉTABLISSEMENTS DISTINGUÉS PAR LA MARQUE D'ÉTAT « TOURISME & HANDICAP » OU COLLECTIVITÉ BÉNÉFICIAIRE DE LA MARQUE D'ÉTAT « DESTINATION POUR TOUS ».

HANDIPLAGE FRANCE

Par délibération du 31 mars 2021, la commune de Trouville-sur-Mer est conventionnée avec Handiplage France et s'engage à œuvrer une meilleure accessibilité de sa plage et favoriser la qualité de l'accueil des personnes porteuses d'un handicap.

Le label est obtenu auprès de l'association Handiplage. Cette association agit pour développer et favoriser l'intégration des personnes à mobilité réduite aux loisirs et à la plage. Très présent sur le littoral français, Le label Handiplage, apporte une information fiable et objective de l'accessibilité des plages en tenant compte de tous les types de handicaps et permet également de développer une offre touristique au niveau des sites balnéaires.

LES ÉQUIPEMENTS ADAPTÉS DE LA PLAGE DE TROUVILLE-SUR-MER :

- Une plage surveillée
- Un poste de secours à proximité
- Places de stationnement aux normes «handicapés» (4)
- « Bateaux » sur les trottoirs à proximité du site
- Roulement aménagé du parking à la plage (chemins de planche d'accès à la plage et un tapis d'accès à la baignade).
- Engins de déplacement sur le sable et de mise à l'eau (2 tiralos)
- Sanitaires adaptés à moins de 100 m (2 points)
- Signalisation à l'entrée du site (panneau handiplage)
- Affichage des consignes sanitaires COVID19 et de l'utilisation des matériels.

A ces équipements s'ajoutent une douche PMR et vestiaire au sein de l'établissement des bains de la plage et de la mer.

LABEL TOURISME & HANDICAP

L'office de tourisme de Trouville-sur-Mer :

> <https://www.tourisme-handicap.gouv.fr/fr/trouver-etablissement-accessible-labellise-tourisme-handicap>

L'Office de Tourisme de Trouville-sur-Mer a obtenu le label « Tourisme et Handicap », pour les 4 handicaps (handicap auditif, handicap mental, handicap moteur et handicap visuel).

LE LABEL TOURISME ET HANDICAP A DEUX OBJECTIFS PRINCIPAUX :

- Apporter une information fiable et objective sur l'accessibilité des sites et des équipements touristiques
- Développer une offre touristique adaptée aux personnes en situation de handicap.

Ce label garantit aux personnes en situation de handicap un accueil efficace et adapté à leurs besoins.

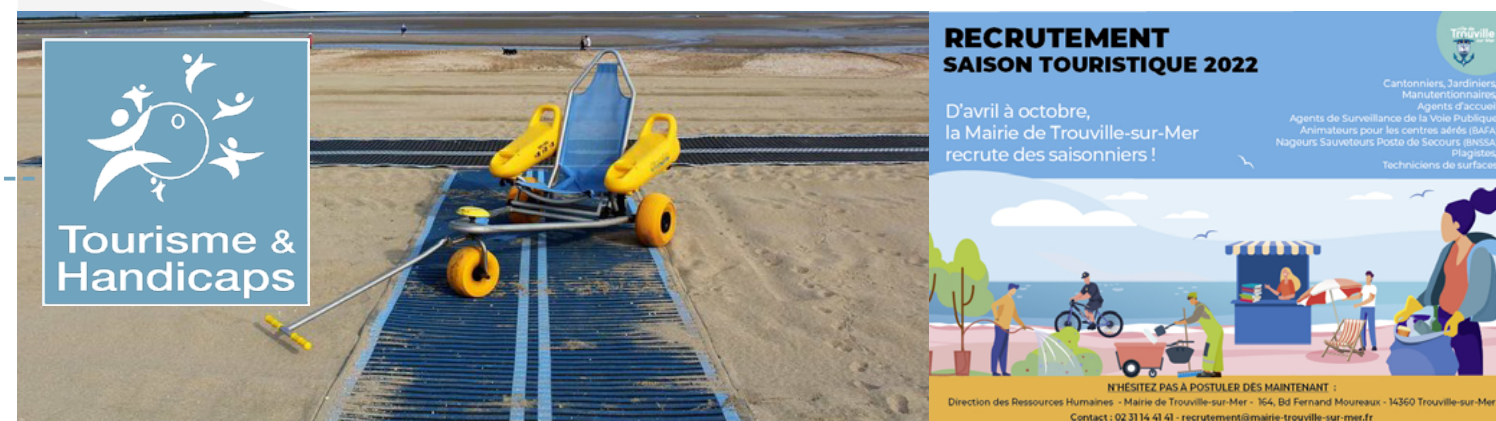
En plus de la formation des conseillers en séjour aux quatre handicaps pour prodiguer le meilleur accueil possible à toutes les clientèles en visite à Trouville-sur-Mer, l'Office de Tourisme s'est doté d'équipements et d'aménagements pour répondre aux besoins de chacun :

- L'entrée est de plain-pied et la circulation se fait grâce aux bandes de guidage au sol qui permettent l'accès au comptoir et à la boutique.
- Un comptoir surbaissé pour l'accès à l'information des personnes à mobilité réduite.
- Des documents touristiques sur la station sont disponibles à la consultation ou en prêt : en braille, en grands caractères et en Méthode « Facile À Lire et À Comprendre ».
- Une boucle magnétique est installée à l'accueil pour faciliter la communication avec les personnes en situation de handicap auditif.
- Nos amis les chiens guides et d'assistance sont les bienvenus ainsi que tous les autres.

PROSPECTIVE

La commune réfléchit à ce que la bibliothèque municipale postule également à ce label Tourisme handicap au regard des moyens d'accessibilité qu'elle a déjà mis en place pour ces publics.

> *Annexe 6.J*



RESSOURCES DÉPLOYÉES POUR L'ENSEMBLE DE CES ACTIVITÉS ET ÉQUIPEMENTS

Dans le cadre de la saison touristique, chaque année, la Ville doit recruter du personnel saisonnier à partir du mois d'avril. Ce sont environ 90 personnes qui sont recrutées pour assurer un service public de qualité à destination des nombreux touristes.

LES SECTEURS CONCERNÉS SONT :

- La plage :
Agents en charge de la location de parasols et de transats,
Agents d'accueil et d'entretien aux établissements des bains,
Agents de propreté plage et toilettes,
Agents ayant le BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique) pour le poste de secours.
- La piscine :
Surveillance : Maître-Nageur Sauveteur (BEESAN, BPJEPS AAN ou BNSSA),
Agents d'entretien des locaux.
- Les centres de loisirs :
La Ville met en place en juillet et en août un club de la plage et un centre aéré nécessitant le recrutement d'agents d'animation ayant le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur).
- La logistique :
Le service a besoin d'un renfort ponctuel en agents polyvalents pour lui permettre de gérer les installations de salles et de lieux, dans le cadre des animations organisées sur la Ville.
- L'environnement :
Voirie – Propreté : recrutement de cantonniers permettant de maintenir la Ville propre,
Espaces verts : le fleurissement et l'entretien des espaces verts de la Ville nécessite le renfort du service espaces verts en agents d'entretien.
- La culture :
Bibliothèque : agents recrutés en renfort à l'accueil de la bibliothèque et pour tenir le kiosque « Lire à la mer »,
Musée : agent d'accueil et de surveillance des salles d'exposition.
- La sécurité :
Au sein de la police municipale, recrutement d'agents de surveillance de la voie publique et d'agents temporaires de police municipale, afin d'assurer un rôle de prévention visant à maintenir un cadre de vie agréable dans la commune en période d'affluence.

Depuis 2022, une campagne de communication est mise en place pour faire appel aux compétences permettant de pourvoir ces différents postes.

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

7.A) EXISTENCE D'UN DOCUMENT D'URBANISME DÉFINISSANT NOTAMMENT LES OBJECTIFS ET LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE DE LA COMMUNE.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

La commune de Trouville-sur-Mer est régie par le Plan local d'urbanisme intercommunal approuvé le 22 décembre 2012, modifié le 23 novembre 2013, le 4 février 2017, le 24 janvier 2020 et le 26 mars 2021.

> <https://www.coeurcotefleurie.org/urbanisme/le-plan-local-d-urbanisme-intercommunal-plui/>

PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD)

LE PADD (PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE) A GÉNÉRÉ CE PLUI AVEC TROIS OBJECTIFS D'UN TERRITOIRE D'EXCELLENCE : « ACTIVITÉ, QUALITÉ, DIVERSITÉ »

- Activité : « Un territoire dynamique dans un environnement en mouvement »
- Qualité : « Un territoire qui s'inscrit dans un référentiel de qualité renouvelée »
- Diversité : « Un territoire qui valorise les différentes facettes de son attractivité »

En application de l'article L.123-1-3 du code de l'urbanisme en vigueur à sa date d'adoption, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables définit les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables arrête également les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenues pour l'ensemble de l'établissement public de coopération intercommunale.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables met en avant un renforcement des capacités touristiques du territoire intercommunal par la diversification de ses activités économiques et l'intensification des activités urbaines (P.A.D.D, p.15) et des projets d'équipements culturels et/ou sportifs bénéficiant en zone naturelle d'un zonage spécifique aux activités de loisirs (secteur NI) du règlement du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (P.A.D.D., p.40).

AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (AVAP) VALANT SPR (SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES)

L'AVAP de Trouville-sur-Mer est une servitude d'utilité publique établie dans le but de protéger et valoriser le patrimoine et le paysage trouvillais. Approuvée le 6 octobre 2017, elle repère les éléments bâtis, urbains et les objets du paysage à préserver et/ou à restituer. Ainsi, le document édicte les règles applicables dans les différents secteurs de protection et sur les différents éléments repérés. Il se compose d'un règlement écrit et de documents graphiques.

CONCESSION PLAGE NATURELLE DE TROUVILLE-SUR-MER

Par arrêté préfectoral du 7 mai 2014, l'Etat a renouvelé la concession de la plage naturelle de Trouville-sur-Mer à la commune.

Cette concession prévoit que l'équipement, l'entretien et l'exploitation de la plage de Trouville-sur-Mer pour des activités destinées à répondre aux besoins du service balnéaire sont concédés à la Commune de Trouville-sur-Mer.

> ***Annexe 7.A***

7.B) PRÉSENCE D'UN ESPACE VERT ÉQUIPÉ OU D'UNE ZONE NATURELLE SUSCEPTIBLE D'ACCUEILLIR LES VISITEURS.

- Les plages de Trouville-sur-Mer, constituent la zone naturelle prépondérante à Trouville-sur-Mer. Elles accueillent sur une partie de leur superficie les équipements touristiques importants que constituent la piscine, les tennis, les activités nautiques, les aires de jeux et activités de loisirs, les établissements de bains, ainsi que les restaurants.
- Les falaises et la plage des Roches Noires, depuis le CNTH, jusqu'à Villerville restent dénuées de tout aménagement, puisque classées « espace naturel sensible ».
- La Promenade Gaston Gosset, est une promenade sur sentier aménagé par la commune, dans le vallon vert de Callenville.
- Les sentiers pédestres sur le quartier d'Hennequeville, sont des parcours de découverte de la verdure trouvillaise.

> ***Annexe 7.B***

VÉGÉTALISATION DE LA COMMUNE

LES CHIFFRES

- 22 ha d'espaces verts dont 86500 m² de gazon.
- 1 800 m² de massifs.
- 400 jardinières (fixes, mobiles et suspensions).
- 1 000 arbres.
- 15 000 bulbes de tulipes plantés pour 2023

PAR AILLEURS LA COMMUNE DISPOSE DE 3 SERRES DE PRODUCTION :

- Une serre Filclair de 570 m²
- Une serre Deveugle de 220 m²
- Une serre bitunnel de 360 m²

Enfin, un récupérateur des eaux de pluies de 180 m³ a été créé à des fins écologiques et de préservation d'une ressource de plus en plus rare et précieuse. Celui-ci permet l'arrosage des serres et le remplissage des citernes pour l'arrosage en ville.

LA COMMUNE DE TROUVILLE-SUR-MER A OBTENU ET GARDÉ DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES LES 3 FLEURS DU LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS.



AMÉNAGEMENTS DES ESPACES URBAINS ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

INSTAURATION D'UNE ZONE PIÉTONNE RUE DES BAINS

Toujours dans une volonté de soutien aux mobilités douces, une zone piétonne est instituée en cœur de ville, rue des Bains, à compter du Lundi 9 Janvier 2023 et jusqu'au Lundi 8 Mai 2023 inclus. La rue sera totalement piétonne de 10h30 à 6h du matin, tous les Jours. La circulation des véhicules pourra se faire, uniquement de 6h à 10h30.



BOULEVARD FERNAND MOUREAUX

Projet de requalification du Boulevard Fernand Moureaux : La configuration de la commune (bordée par la mer d'une part et par la Touques d'autre part) et sa topographique (une basse ville en pied de colline) en font en quelque sorte un cul de sac avec un espace public finalement limité eu égard aux activités et fréquentations constatées. C'est pourquoi le boulevard Fernand Moureaux est stratégique, d'abord parce qu'il est la principale voie d'accès au centre-ville, mais également parce qu'il est la « porte d'entrée » de la ville.

Le boulevard Fernand Moureaux n'est plus adapté aux usages actuels. Les activités de restauration se sont développées, les livraisons sont plus nombreuses, les modes de déplacement doux ne sont pas pris en compte, l'aménagement n'est pas rationnel et présente des dangers, les stationnements sont parfois anarchiques.

L'IDÉE CONSISTE BIEN :

- à réduire le nombre d'obstacles transversaux sur le boulevard ;
- à redonner de l'épaisseur en étendant l'espace public vers la Touques et en réduisant la place de l'automobile ;
- à réduire le flux de véhicules entrant dans le boulevard ;
- à accroître la part dévolue aux mobilités douces ;
- à séquencer le boulevard (stationnement en entrée, espace public polyvalent autour de la poissonnerie et de la mairie) ;
- en conséquence à rechercher des espaces de stationnement alternatifs (parkings de délestage) en périphérie.

La commune entend s'inscrire dans une organisation spatiale qui favorise l'utilisation des transports en commun ou la mise en place des trames « vertes et bleues » développant la biodiversité dans l'espace urbain.

AMÉNAGEMENTS CYCLABLES - SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE

Face aux enjeux environnementaux, à l'évolution rapide des pratiques touristiques tournées vers le vélo-loisirs/itinérant et pour faire évoluer les habitudes de déplacement au quotidien, l'adaptation du territoire aux mobilités actives paraît indispensable. S'ajoutent des enjeux de santé, touristiques et économiques, qui ont conduit la Communauté de Communes et ses communes membres à identifier la politique cyclable comme une priorité.

Le développement de la pratique du vélo sur le territoire suppose un projet d'ensemble mêlant : développement des infrastructures cyclables et du stationnement, renforcement de la sécurité des cyclistes, intermodalité, déploiement de services-vélos, conception d'une stratégie de communication et de sensibilisation, accompagnement au changement de comportement... Pour définir une stratégie cohérente de développement de l'usage du vélo, la Communauté de Communes s'est engagée depuis septembre 2020 dans l'élaboration de ce Schéma Directeur Cyclable. Etudes de faisabilité technique et financière.

Le 1^{er} octobre 2022, le Conseil Communautaire a autorisé le lancement d'un marché de service selon la procédure adaptée pour la réalisation d'études de faisabilité technique et financière d'aménagements cyclables.

Dans le cadre de l'appel à projets AVELO 2 pour lequel la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie est lauréate, un accompagnement technique et financier de l'ADEME et du CEREMA sera apporté pour ces études (conformément à la délibération n°D122_011022 du conseil communautaire).

CHARTRE DE BONNE CONDUITE SUR LA PLAGE

La plage de Trouville-sur-Mer est surveillée tous les week-ends de mai, les jours fériés et le mois de juin de 11 h à 18 h et tous les jours de 11 h à 19 h en juillet-août. La surveillance de la plage et de la baignade est assurée par des personnes diplômées.

QUELQUES-UNES DES CONSIGNES DONNÉES :

Respecter les zones de baignade (il est interdit de vous baigner à proximité des épis à marée haute et de marcher dessus à marée basse)

OBSERVER ET RESPECTER LES DRAPEAUX QUE LES ÉQUIPES DE SURVEILLANCE METTENT EN PLACE :

- Drapeau vert : baignade autorisée et surveillée
- Drapeau orange : baignade dangereuse surveillée
- Drapeau rouge : baignade interdite
- Drapeau rayé rouge (vent de terre) : danger
- Drapeau violet (pollution) : baignade interdite
- Drapeau à damier noir et blanc : zone de pratiques aquatiques et nautiques

Se renseigner sur les drapeaux de baignade, les marées, la météo et les dangers éventuels qui sont affichés au poste de secours

Ne pas emporter d'objets de valeur et ne rien laisser sans surveillance sur la plage.



8. HYGIENE ET EQUIPEMENTS SANITAIRES

8.A) AVIS DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ CONCERNANT L'HYGIÈNE PUBLIQUE ET NOTAMMENT LA QUALITÉ DES EAUX DE BAINADE ET DE L'EAU POTABLE DE LA COMMUNE OU DE LA FRACTION DE COMMUNE CONCERNÉE PAR LE CLASSEMENT.

EAUX DE BAINADE

L'ARS effectue des prélèvements des zones de bain aboutissant aux classements de nos plages, au total 20 prélèvements financés par l'intercommunalité sont réalisés par l'ARS (alors que la loi n'en impose que 6).

Pour Trouville-sur-Mer : Plage de Trouville-sur-Mer - Rue Croix ; Les résultats du dernier prélèvement d'eau réalisé indiquent l'excellente qualité sanitaire de l'eau :

> <https://baignades.sante.gouv.fr/baignades/consultSite.do?dptddass=014&site=014002536&annee=2022&image.x=5&image.y=11>

EAU POTABLE

Le dernier prélèvement a été effectué le 6 mars 2023 à 9h55 :

> <https://orobnat.sante.gouv.fr/orobnat/afficherPage.do?methode=menu&usd=AEP&idRegion=28>

Conclusions sanitaires : Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

EAU ET ASSAINISSEMENT

EAU

La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie agit pour préserver la ressource en eau, le confort de service et la sécurité des usagers de son territoire. Elle poursuit les investissements nécessaires afin de stocker, traiter et amener l'eau potable aux robinets des consommateurs. Elle rénove les réseaux d'eau potable. La gestion du service public de production et distribution de l'eau potable s'effectue, par délégation de service public, par la SETDN (Société des Eaux de Trouville, Deauville et Normandie) – Veolia Eau, depuis le 1^{er} janvier 2018 pour une durée de 12 ans.

Trouville-sur-Mer fait partie des communes desservie par ce réseau.

ASSAINISSEMENT

Le service d'assainissement des eaux usées sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie comprend la collecte, le transfert et le traitement des eaux usées domestiques.

Ce service public est exploité, par gestion déléguée, par la SETDN – Veolia Eau (Société des Eaux de Trouville Deauville et Normandie) depuis le 1^{er} mai 2008 pour une durée de 15 ans et 8 mois pour permettre, notamment, de lisser l'amortissement du renouvellement des membranes de la station d'épuration réalisé en 2017.

Trouville-sur-Mer fait partie des communes adhérentes au service public de l'assainissement collectif et non collectif de Cœur Côte Fleurie.

Le traitement membranaire des eaux usées de la station d'épuration permet d'éliminer la pollution contenue dans ces eaux usées avant que celles-ci ne soient rejetées dans le milieu naturel, à savoir la rivière de La Touques, l'une des premières rivières de France à accueillir des truites de mer et des saumons.

La station de traitement des eaux usées de Touques produit des boues qui sont valorisées dans la filière de compostage.

Cœur Côte Fleurie poursuit ses investissements pour créer et renouveler le réseau de collecte afin de maintenir la qualité des eaux de baignade et améliorer la qualité du service pour chacun de ses usagers.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le traitement des déchets ménagers et assimilés relève de la compétence de Cœur Côte Fleurie depuis 1974. La valorisation des matériaux recyclables est réalisée au centre de tri du Havre. Le SEVEDE réalise également la partie transfert, le transport et la valorisation énergétique des Ordures Ménagères.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la compétence Collecte des déchets ménagers a été transférée à l'intercommunalité par la loi NOTRe.

LES FLUX COLLECTÉS POUR LES USAGERS SONT :

- Les Ordures ménagères résiduelles (suivant le calendrier annuel).
- Les Emballages (suivant le calendrier annuel).
- Les Déchets Verts du 1^{er} mars au 15 novembre (suivant le calendrier annuel).
- Les Encombrants (suivant le calendrier annuel).

La collecte est ainsi assurée sur la commune de Trouville-sur-Mer.

CORBELLES URBAINES

Les zones touristiques (ville et plage) et commerçantes de la commune sont équipées de corbeilles (tout venant – tri, sur la plage, 3 corbeilles connectées labellisées par l'ADEME)

Déjections canines : Les lieux de promenade, qui accueillent une population canine importante disposent de bornes de sacs à déjections canines.

VOIRIE-PROPRETÉ - MOYENS MIS À DISPOSITION PAR LA COMMUNE

EFFECTIFS DU SERVICE

- 15 agents titulaires, dont :
 - 11 agents à temps plein,
 - 1 agent à 50% janvier-février, 80% mars-avril-mai, temps plein à compter de juin,
 - 3 agents en arrêt longue maladie, dont 1 agent affecté au service plage le 6 avril.
- 1 agent en contrat PEC
- 1 agent en CDD renouvelable mensuellement
- 5 agents saisonniers, dont :
 - 2 pour la période d'avril à septembre,
 - 1 pour la période de mai à septembre,
 - 1 pour la période de juin à août,
 - 1 pour la période de juin à septembre.



MATÉRIEL DU SERVICE

- 1 laveuse de marque CMAR (convertible en saleuse l'hiver)
- 1 balayeuse de marque SCHMIDT
- 1 fourgon RENAULT équipé d'un nettoyeur haute pression de marque EUROPE HYDRO + raccord pour utilisation en désherbeur thermique
- 1 véhicule pick-up N°63 pour le nettoyage des chemins de campagne principalement sur Hennequeville
- 1 camion benne basculante n°7 dédié au ramassage des encombrants
- 1 mini benne à ordures ménagères n°35 dédiée au ramassage des petites poubelles de ville
- 2 aspirateurs de voirie de marque GLUTTON
- 1 compresseur à air PRODIF pour le nettoyage des GLUTTON
- 2 souffleurs
- 2 débroussailleuses
- 8 chariots de cantonniers
- 2 saleuses à main
- Petit outillage divers : pelles aluminium, balais, pinces à déchets, binettes, racloirs
- 1 désherbeur thermique à gaz (espaces verts) pour les mauvaises herbes en ville.

BRIGADE VERTE

Depuis janvier 2021, Trouville-sur-Mer a mis en place sa « Brigade verte ». Rattachée au service Environnement et Développement Durable, celle-ci est constituée de 3 agents territoriaux ayant pour mission de veiller 7j/7 à la propreté de la ville.

Accentuant ses patrouilles dans certains secteurs de la ville, la Brigade verte privilégie le dialogue, mais n'en demeure pas moins vigilante, quitte à sanctionner toute forme d'entrave au respect de l'environnement.

Elle rappelle, à cet égard, que les contrevenants s'exposent à une amende pouvant aller de 38 € à 1 500 €, conformément aux articles R632-1, R634-2, R644-2 et R635-8 du Code Pénal pour le fait d'abandonner ou de jeter en lieu public, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit.

SOUHAITANT FAIRE DE L'ENVIRONNEMENT UNE PRIORITÉ, LES ÉLUS DE TROUVILLE-SUR-MER S'ATTACHENT À CE QUE CETTE BRIGADE VERTE JOUE UN RÔLE :

- De communication auprès de tout public, habitants et professionnels
- D'accompagnement sur des gestes simples de civisme axés sur le respect de l'environnement
- De surveillance de la propreté
- De lutte contre les nuisances et les atteintes à l'environnement
- De lutte contre les dépôts en tout genre ou toute sorte d'incivilités allant du mégot de cigarettes jeté sur la voie publique, au dépôt d'immondices, en passant par les déjections canines non ramassées et les chiens non tenus en laisse
- De lutte contre le non-respect des dispositions des règlements sanitaires relatives à la propreté des voies et des espaces publics.

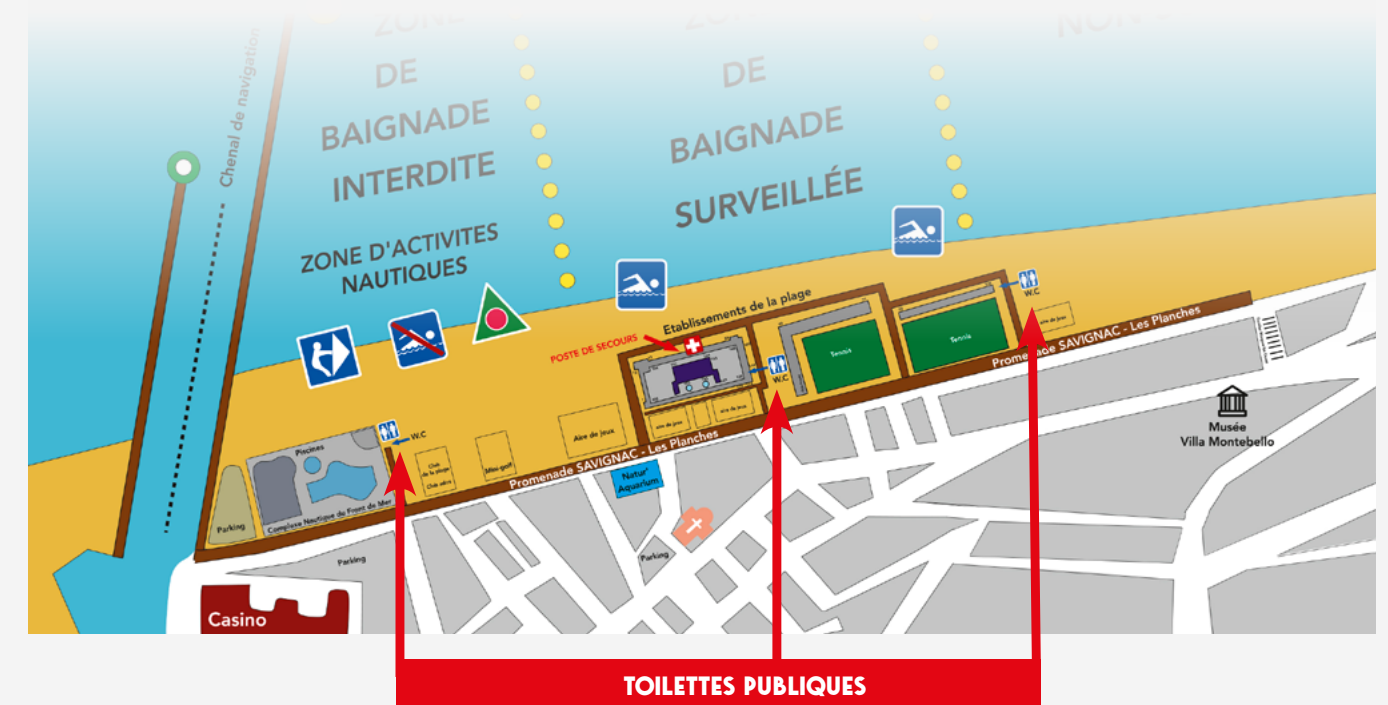
> ***Annexe 8.A***

8.B) PRÉSENCE D'UN SANITAIRE PUBLIC PAR TRANCHE DE 5 000 UNITÉS DE CAPACITÉ D'ACCUEIL D'UNE POPULATION NON PERMANENTE, SANS QUE LE NOMBRE TOTAL DE SANITAIRES SOIT INFÉRIEUR À DEUX. ILS SONT ENTRETENUS QUOTIDIENNEMENT EN PÉRIODE TOURISTIQUE. AU MOINS UN SANITAIRE EST ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE.

Sanitaires automatiques sur les quais. Ouvert toute l'année.

Projet en cours d'installation d'un nouveau bloc de sanitaires sur le Boulevard Fernand Moureaux, installation prévue au 1^{er} semestre 2023.

Sanitaires ouverts sur la plage durant chaque période de vacances. Au moins un durant les vacances d'hiver et de la Toussaint. Deux durant les vacances de Pâques – Mai – Juin – Septembre. Quatre durant les mois de Juillet et Août.



> ***Annexe 8.B***

8.C) DANS LES LIEUX TOURISTIQUES SITUÉS SUR LA COMMUNE TOURISTIQUE, MISE À DISPOSITION DU PUBLIC DE POUBELLES PERMETTANT UN TRI SÉLECTIF DES DÉCHETS.

De multiples Points d'Apport Volontaire (PAV) de tri sélectif sont déployés sur la commune de Trouville-sur-Mer, par la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie (emballages, papiers, verre, ordures ménagères).

La Ville a créé et mis à disposition du public, sur son site internet, une carte interactive pour mieux repérer les sites PAV-TRI :

> <https://www.trouville.fr/points-apport-volontaire-tri-selectif/>

> ***Annexe 8.C***



9. SÉCURITÉ

ÉLABORATION PAR LA COMMUNE D'UN DOCUMENT PRÉSENTANT SA STRATÉGIE ET LES MESURES PRISES POUR ACCUEILLIR L'AFFLUX DE POPULATION EN PÉRIODE TOURISTIQUE, NOTAMMENT EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE, DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE OU DE GESTION DES RISQUES.

UN PARTENARIAT RENFORCÉ AVEC LE COMMISSARIAT DE POLICE NATIONALE DE DEAUVILLE :

Afin d'assurer la sécurité des habitants et des visiteurs, la commune de Trouville-sur-Mer travaille en étroite collaboration avec le commissariat de Police de Deauville.

Ainsi, une convention de coordination de la Police Municipale et les Forces de Sécurité de l'État a été renouvelée le 26 avril 2021 – signataires : le Maire de Trouville-sur-Mer, le Préfet du Calvados et le Procureur du Tribunal Judiciaire de Lisieux. (Convention en ANNEXE).

La convention établie conformément aux dispositions des articles L512-4 à L512-6 du Code de la Sécurité Intérieure, précise la nature et les lieux des interventions des agents de Police Municipale. Elle détermine les modalités selon lesquelles ces interventions sont coordonnées avec celles des forces de sécurité de l'Etat.

DANS LE CADRE DE LA PRÉVENTION, LES ACTIONS COORDONNÉES MENÉES PAR LES SERVICES SONT :

- **Sécurité Routière** (respect du code de la route, lutte contre la délinquance routière et des rodéos urbains)
- Prévention de la violence dans les transports
- Lutte contre la toxicomanie et les formes d'addiction liées à l'alcool
- Prévention des violences scolaires
- Prévention des violences conjugales
- Prévention des violences envers les animaux
- Protection des centres commerciaux
- Lutte contre les pollutions et nuisances
- Lutte contre l'installation illégale des gens du voyage
- **Prévention et lutte contre la délinquance**
- **Gestion des risques en période touristique**

A noter : le renforcement de la coopération au sein du GPO - Groupe de Partenariat Opérationnel. L'objectif étant d'anticiper et échanger sur les problématiques communes du territoire et notamment les risques liés aux périodes d'afflux touristiques.

La Commune a par ailleurs dûment désigné un élu, Maire-Adjoint, en tant que Correspondant Incendie et Secours.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS) ET DICRIM

La Commune de Trouville-sur-Mer, puisqu'exposée à des risques majeurs, s'est dotée d'un Plan Communal de Sauvegarde, par arrêté municipal du 1^{er} octobre 2011, abrogé et remplacé par arrêté municipal du 1^{er} février 2021.

Ce plan a été élaboré par les services de la commune, en concertation avec les services préfectoraux de Prévention, sécurité des biens et des personnes.

Ce PCS définit l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information la protection et le soutien de la population au regard des risques courus, tels que : Inondations, mouvements de terrain, tempêtes, canicules et grands froids, pollutions eaux, accidents routiers, etc.

Ce PCS permet à tous les acteurs de l'équipe municipale de se mobiliser, de réagir avec efficacité et de mettre en place les actions nécessaires à la gestion de la crise. Les services municipaux sont intégrés dans la procédure d'alerte et la mise en place des dispositifs de sécurisation et de protection de la population.

L'un des objectifs de ce PCS est l'information au public, par le Dossier d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) :

> <https://www.trouville.fr/ma-ville/securite-et-tranquillite/dossier-dinformation-communal-sur-les-risques-majeurs-dicrim/>

UNE POLICE MUNICIPALE

La Ville bénéficie d'une Police Municipale, dotée de moyens humains et matériels substantiels, dont l'organisation est la suivante :

CONSTITUTION DU SERVICE :

- 1 Responsable de la Police Municipale – Brigadier-chef principal
- 1 Brigadier-Chef-Principal
- 5 Gardiens Brigadiers
- 2 Agent de surveillance de la voie publique / Assistant de Police Municipale
- 2 Assistants de Gestion Administrative
- 4 agents saisonniers du 1^{er} juillet au 31 août (2 ASVP et 2 ATPM)

ORGANISATION DU SERVICE :

- Une présence policière 7 jours / 7 jours toute l'année sauf le 25 décembre et le 1^{er} janvier
- Une organisation du temps de travail spécifique (Annualisation des agents de la filière police : 1 572 h par an ; Amplitude de présence plus large en juillet en août, avec nocturnes pouvant aller jusqu'à minuit)

MISSIONS PRINCIPALES DE LA POLICE MUNICIPALE (ART. L.2212-2 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES) :

- Réalise les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la Sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques.
- Sous l'autorité du Maire, les membres de la Police Municipale assurent :
 - Surveillance de la voie publique
 - Contrôle de la bonne application des arrêtés municipaux
 - Surveillance des biens communaux
 - Surveillance Police de la Route
 - Surveillance des Ecoles
 - Présence lors des manifestations dans la Ville
 - Présence lors des cérémonies commémoratives
 - Application des pouvoirs de police du Maire en matière de stationnement gênant et payant

LES DIFFÉRENTS MOYENS MIS À LA DISPOSITION DU SERVICE :

- 2 véhicules sérigraphiés
- 2 motocyclettes sérigraphiés
- 1 véhicule banalisé - ASVP
- 12 radios portatives
- 7 Smartphones (PVE : Procès-verbal électronique)
- 1 éthylotest
- 1 cinémomètre



LES DIFFÉRENTS MOYENS DE DÉFENSE MIS À LA DISPOSITION DU SERVICE PAR LA COMMUNE :

- 7 Pistolets Semi-Automatique (Glock 17 calibre 9mm)
- 4 Pistolets à Impulsion Électrique
- 7 aérosols de défense
- 7 bâtons télescopiques
- 7 tonfas
- 9 Gilets pare-balles individuels

Formation Sauveteur Secourisme au Travail des agents de la Police Municipale.

En période estivale, les agents de la police municipale, en collaboration en amont avec le service de la plage, effectue des contrôles à l'entrée de la ville afin d'encadrer la venue des autocars de tourisme.

VIDÉO PROTECTION

La commune est équipée de 36 caméras de vidéoprotection

LA POLICE MUNICIPALE VEILLE AU BON FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE VIDÉO PROTECTION EN EFFECTUANT DES CONTRÔLES ALÉATOIRES SUR LES DIFFÉRENTS SITES :

- Établissements des Bains
- Gymnase Maudelonde
- Service Techniques Municipaux
- Rue des Bains
- Hôtel de ville
- Piscine
- Croix Sonnet / Route d'Honfleur – le haut de la Route de la Corniche – Place Fernand Moureaux

SPÉCIFICITÉ TOURISTIQUE

Le bon partenariat avec les services de la Sous-Préfecture de Lisieux permet la présence des forces de l'ordre nationale sur le territoire de la commune : CRS, Gendarmerie – Poste à cheval, Projet Hironnelle.

OUTRE LES MISSIONS TRADITIONNELLES, LA POLICE MUNICIPALE EST CHARGÉE D'ASSURER DES MISSIONS COMPLÉMENTAIRES LIÉES À LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE ET DES VISITEURS :

- Régulation du stationnement et du trafic routier – Notamment des contrôles routiers et de vitesse, Partenariat Forces de l'ordre de l'Etat / PM avec présence du Sous-Préfet, brigade moto dédiée à la surveillance de la circulation routière
- Supervision de l'organisation et de l'encadrement des manifestations portées par la commune, l'office de tourisme et aussi association (Festival Off en septembre)

Présence et prévention sur les activités liées à la fréquentation exponentielle des touristes sur la plage (en complément de la contractualisation avec une société de surveillance, pour la sécurité de la plage chaque nuit de 20h00 à 7h00).

SÉCURITÉ LA PLAGE

Liste des matériels et moyens mis en œuvre par la Commune pour renforcer la sécurité de la plage, haut lieu de fréquentation touristique :

MOYENS HUMAINS :

- Mai : 6 sauveteurs
- Juin : 7 sauveteurs
- Juillet et août : 10 sauveteurs
- Septembre : 3 sauveteurs

MATÉRIEL DE SAUVETAGE :

- Un bateau type Zodiac moteur 30 CV
- Un scooter des mers
- Un sled (planche de sauvetage attelée derrière le jet)
- 2 paddles rescue
- 7 bouées tubes
- Un véhicule type atv pour la mise à l'eau
- Une remorque servant de poste de secours avancé
- 10 Vhf de communication
- 1 poste fixe central
- 4 paires de jumelles
- Une sono permettant de sonoriser la plage
- Un mégaphone
- Une vigie et une infirmerie équipé pour les premiers secours.

FLUIDITÉ DES CIRCULATIONS - STATIONNEMENT

La commune dispose de plusieurs zones de stationnement sur son territoire.

PARKING FOCH - DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Situé 4 place Foch, il propose 180 places, dont 6 PMR, sur 2 niveaux, ouvert 24h24 7j/7
2 Tarifications : Basse saison (De la fin des vacances scolaires de la Toussaint au 14 mars) et Haute saison (Du 15 mars à la fin des vacances scolaires de la Toussaint)
Près de 100 000 entrées par an.

STATIONNEMENT SUR VOIRIE

DÉCOMPOSITION & IMPLANTATION DES ZONES

- 39 horodateurs de marque IEM modèle Presto Europa avec système de centralisation Presto 1000 permettant de connaître en temps réel les interventions à effectuer ainsi que les appareils à collecter
- La zone rouge (238 places) > stationnement longue durée durant toute l'année.
- La zone orange (282 places) > courte durée limitée à 2h30 maximum.
- La zone verte (260 places) > stationnement longue durée payante du 1^{er} avril au 31 octobre, chaque année.

MOYENS DE PAIEMENT DE CES STATIONNEMENTS :

- OPnGO – Indigo Neo
- PayByPhone
- Pièces
- CB

Près de 390 000 utilisateurs chaque année.

IMPLANTATION DES BORNES DE RECHARGE

Implantation de 2 bornes de recharge pour véhicules électriques, sur le parking en face de l'hôtel de ville.

Une étude est en cours pour le déploiement d'un grand nombre de bornes de recharge pour véhicules électriques sur l'ensemble du territoire communal.

Recensement des emplacements de stationnement réservés aux personnes à mobilité réduite, aux livraisons et arrêts minute.

> ***Annexe 9***



CONCLUSION

Trouville-sur-Mer est une commune riche d'atouts essentiels, qu'il s'agisse de richesses naturelles : la Touques, fleuve côtier et rivière classée 1^{ère} catégorie, les plages naturelles, les paysages bucoliques des hauteurs d'Hennequeville ou de richesses patrimoniales : Eglises, Chapelles, Casino municipal, Hôtel de ville, Musée Villa Montebello, Halle aux Poissons, Port de pêche et autres monuments inscrits...

La municipalité travaille en permanence à valoriser ces richesses, notamment sur ce mandat 2020-2026, où la rénovation du patrimoine et des voies de circulation est au cœur des priorités. Ainsi, une attention particulière est apportée à l'artère centrale que constitue le boulevard Fernand Moureaux, à la fois accès et desserte automobile, et lieu emblématique de la ville longeant le port de pêche. Réaménagé en 2001, des études sont en cours pour lui donner un nouveau visage, moins centré sur l'automobile, et intégrant notamment une piste cyclable prolongeant celles existantes vers la commune de Touques et celle de Deauville.

La municipalité travaille également à la valorisation des compétences et du savoir-faire de ses commerçants, artisans, hôteliers et restaurateurs. Le rôle du manager de commerce engagé à cet effet est primordial. Un observatoire économique local vient d'être mis en place en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Seine Estuaire via notamment l'outil de pilotage et de dynamisation CCI-City Desk.

La Commune soutient l'économie touristique en renforçant les effectifs saisonniers, que ce soit en matière de sécurité, avec les ASVP, les ATPM, les agents techniques d'entretien de la plage, des WC publics, de la voirie, des espaces verts, les agents d'accueil de la plage, du musée, de la bibliothèque également. Ce sont chaque année entre 80 et 90 saisonniers qui sont recrutés par la Commune.

Ce soutien passe aussi par le développement de l'offre sportive et culturelle, avec la mise en place d'événements festifs, sportifs et artistiques réguliers. Ces nombreux rendez-vous à l'initiative de l'office du tourisme, du service des sports, des services culturels et animations de la Ville, sont à destination de tous les publics avec le plus souvent un accès gratuit ou à des tarifs abordables.

Trouville-sur-Mer, que l'on désigne souvent comme « La Reine des Plages », est riche de son passé et de son présent mais pour ses habitants, ses visiteurs et les générations futures, elle entend s'inscrire dans l'Histoire ... durable de demain.





Commune de Trouville-sur-Mer

Mairie – 164 Boulevard Fernand Moureaux, 14360 Trouville-sur-Mer
Tel : 02 31 14 41 41 | contact@mairie-trouville-sur-mer.fr | www.trouville.fr



Office de Tourisme | www.trouvillesurmer.org

Maire : **Sylvie de Gaetano**
N° INSEE : 14715

